

# Insee Dossier

Franche-Comté



N° 5

Décembre 2014

## L'emploi lié au tourisme en Franche-Comté en 2011

## Contributeurs

**Insee** : Pascal Lévy, Nellie Rodriguez, Émilie Vivas

**Comité Régional du Tourisme en Franche-Comté** : Frédéric Laroche

**Comités départementaux du Tourisme** :

- Doubs Tourisme : Nicolas Beaupain
- Comité départemental du Tourisme du Jura : Nicolas de Davydoff
- Destination 70 : Damien Pagani
- Belfort Tourisme : Sébastien Cornu



Insee Franche-Comté  
8 rue Louis Garnier  
CS 11997  
25020 BESANÇON CEDEX

**Directeur de la publication :**  
Patrick Pétour, Directeur régional de l'Insee

**Rédactrice en Chef :**  
Nellie Rodriguez

**Crédits photos :** CRT Franche-Comté, M. Joly - C.Demoly

**Mise en page :** Martine Azouguagh, Sophie Gille-Meignier

**ISSN :** 2416-8440 - **Dépôt légal :** décembre 2014

© Insee 2014

# L'emploi lié au tourisme dans les espaces touristiques nationaux de Franche-Comté

## Chiffres clés

- En 2011, 10 950 emplois liés à la présence de touristes en Franche-Comté, soit 8 490 emplois en équivalent temps plein (ETP).
- La moitié des emplois touristiques de la région se concentre dans l'espace urbain franc-comtois.
- En Franche-Comté, 31,6 % des emplois liés au tourisme dans l'hébergement. Dans les zones de montagne, cette part atteint 47 %.
- L'emploi touristique progresse de 3,8 % entre 2009 et 2011 dans la région. Il croît de 8,4 % dans l'espace urbain sur cette période.
- En Franche-Comté, 56,7 % des ETP touristiques sont occupés par des femmes.

En Franche-Comté, 10 950 emplois sont directement générés par la fréquentation touristique en 2011. Ils représentent 2,6 % de l'emploi total de la région. Les emplois touristiques (salariés ou non) sont directement liés à la présence de visiteurs, soit au travers de secteurs exclusivement touristiques (hôtels, campings), soit au travers de secteurs répondant à la demande de la population résidente mais qui peuvent connaître un surplus d'activité lié à la présence de touristes (restauration, supermarché, etc.). Par ailleurs, les emplois étudiés se mesurent en nombre de personnes travaillant dans les activités liées à la venue de touristes. Ramenés au nombre d'heures travaillées, ces emplois peuvent être convertis en équivalent temps plein pour analyser certaines caractéristiques des personnes travaillant dans le domaine touristique. En outre, les emplois liés au tourisme gérés par les collectivités territoriales (emplois dans certains hébergements, musées, associations et offices de tourisme) ne sont pas pris en compte par la méthode d'évaluation, aboutissant ainsi à une légère sous-évaluation du nombre réel de postes touristiques.

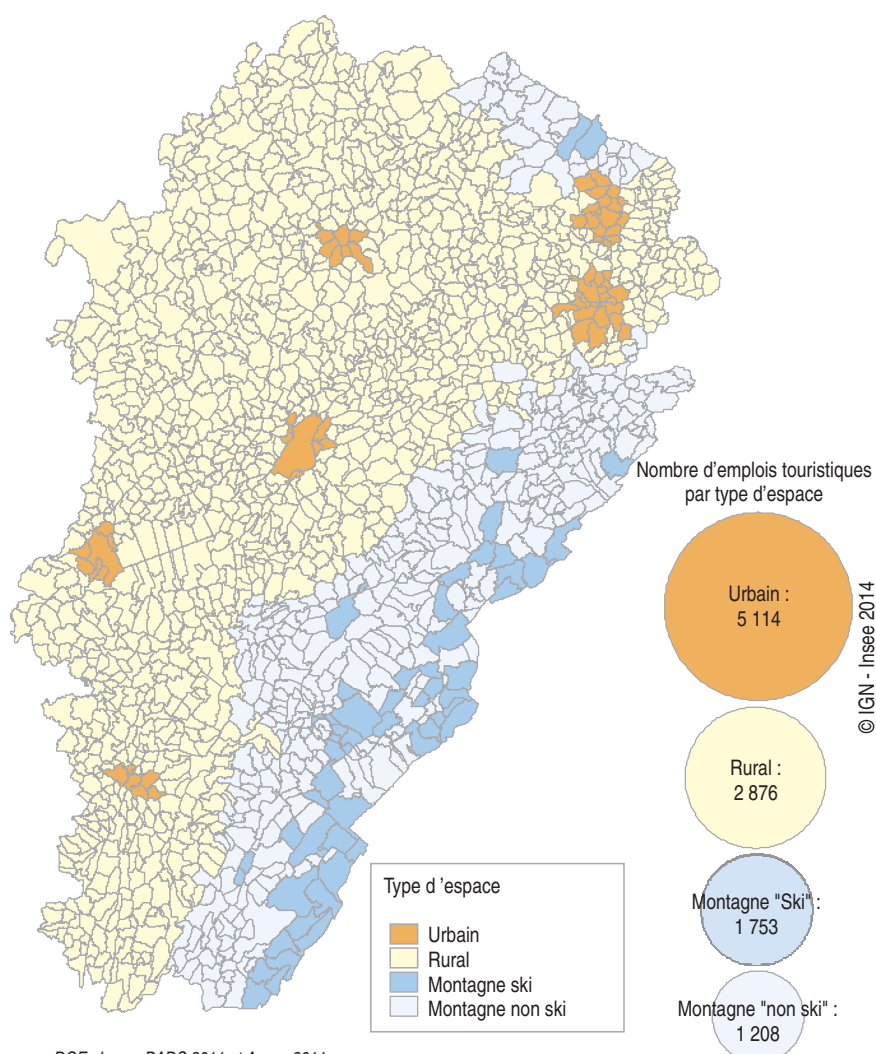
La stratégie régionale du tourisme en Franche-Comté vise à attirer dans la région divers segments de clientèle et à augmenter leur durée de séjour pour maximiser les retombées économiques. Elle poursuit deux objectifs forts et complémentaires : d'une part développer une offre de tourisme urbain, culturel, d'affaires et d'autre part développer des activités de pleine nature, en particulier liées à l'itinérance (EuroVelo 6, Grandes Traversées du Jura, tourisme fluvial...). Au regard de la stratégie régionale du tourisme, quatre types d'espaces touristiques ont été distingués dans la région Franche-Comté : l'« Urbain », le « Rural », la « Montagne non ski » et la « Montagne ski ».

## La moitié des emplois liés au tourisme sont dans l'espace urbain

En moyenne au cours de l'année 2011, la région compte 10 950 emplois liés à la présence de touristes. Les emplois liés à la venue de touristes représentent 2,6 % de l'emploi régional total, ce qui est inférieur à la moyenne de France de province (3,8 %) et situe ainsi la région au 18<sup>e</sup> rang des régions métropolitaines hors Île-de-France.

En 2011, en moyenne annuelle, l'espace urbain regroupe près de la moitié des emplois générés par les touristes (5 110 emplois).

## Les emplois liés à la venue de touristes dans les espaces touristiques nationaux de Franche-Comté



Sources : DGE ; Insee, DADS 2011 et Acoiss 2011

# L'emploi lié au tourisme dans les espaces touristiques nationaux de Franche-Comté

## L'emploi touristique dans les zonages ETN de Franche-Comté

|                                                                    | Urbain | Rural | Montagne ski | Montagne non ski | Total Région |
|--------------------------------------------------------------------|--------|-------|--------------|------------------|--------------|
| Emploi touristique (en nombre de postes)                           | 5 114  | 2 876 | 1 753        | 1 208            | 10 951       |
| Part de la zone dans l'emploi touristique de la région (en %)      | 46,7   | 26,3  | 16,0         | 11,0             | 100,0        |
| Part de l'emploi touristique dans l'emploi total de la zone (en %) | 2,3    | 2,2   | 8,7          | 2,8              | 2,6          |
| Part des non salariés dans l'emploi touristique de la zone (en %)  | 13,3   | 23,4  | 23,2         | 22,8             | 18,3         |

Sources : Insee, DADS 2011 et Acoess 2011

Dans cet espace, l'emploi touristique est tiré par le tourisme d'affaires, particulièrement présent dans l'hôtellerie, qui s'ajoute au tourisme d'agrément. Les zones rurales et de montagne (ski et non ski) regroupent chacune un peu plus du quart des emplois liés au tourisme. Parmi ces emplois, près de 23 % sont des non salariés. Cette forte part s'explique notamment par une hôtellerie de petite taille gérée plus fréquemment en famille dans les zones rurales et de montagne que dans les zones urbaines. De plus, les locations de meublés de tourisme et les chambres d'hôtes y sont plus nombreuses et elles emploient moins fréquemment de salariés en général. Les activités proposées dans ces zones font également plus souvent appel à des travailleurs indépendants (moniteur de ski, accompagnateur de moyenne montagne...).

L'emploi lié au tourisme contribue davantage à la dynamique économique

dans la zone montagne ski. Il représente 8,7 % de l'emploi total de cette zone, soit six points de plus que la moyenne régionale (2,6 %). En effet, cet espace regroupe des activités touristiques spécifiques : remontées mécaniques, location et vente d'équipements, encadrement des skieurs, qualité et sûreté des pistes... Dans les autres espaces, la part d'emploi touristique s'échelonne de 2,2 % dans l'espace rural à 2,8 % dans la zone montagne non ski.

### Dans les espaces montagne ski et non ski, près de la moitié des emplois touristiques dans l'hébergement

En Franche-Comté, le premier secteur pourvoyeur d'emplois liés au tourisme est l'hébergement avec 3 460 emplois, correspondant à la totalité de l'emploi du secteur (*cf. encadré*). Ce secteur représente la part la plus importante de l'emploi touristique dans l'ensemble

de la région (31,6 %) mais aussi dans tous les espaces touristiques francs-comtois. L'offre d'hébergement est un des facteurs de choix d'une destination touristique, ainsi que de la satisfaction des clientèles. Renforcer les hébergements touristiques est un des objectifs pour le développement du tourisme dans la région.

La part de l'hébergement dans l'emploi touristique est prépondérante dans les espaces montagnes ski (47,4 %) et non ski (47,5 %). Dans une moindre mesure, elle est également surreprésentée dans l'espace rural (37,2 %). En revanche, elle est moins élevée dans l'espace urbain (19,2 %) où les activités liées au tourisme sont plus diversifiées.

Dans l'espace urbain, le deuxième domaine pourvoyeur d'emplois touristiques est le secteur du patrimoine et de la culture qui représente 16,9 % de l'emploi touristique. L'espace urbain bénéficie en effet de l'attrait de ses

## Répartition des emplois liés au tourisme en 2011 selon le secteur d'activité dans les ETN de Franche-Comté (en %)

| Secteur d'activité et touristicité                   | Urbain       | Rural        | Montagne ski | Montagne non ski | Région       |
|------------------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|------------------|--------------|
| Hébergement (100 % touristique)                      | 19,2         | 37,2         | 47,4         | 47,5             | 31,6         |
| Offices de tourisme (100 % touristique)              | 2,6          | 2,4          | 1,5          | 2,2              | 2,3          |
| Sport et loisirs (très touristique*)                 | 8,8          | 9,3          | 21,7         | 11,7             | 11,3         |
| Patrimoine et culture (très touristique*)            | 16,9         | 8,6          | 2,7          | 6,2              | 11,2         |
| Restauration, cafés (touristique)                    | 14,1         | 10,1         | 8,8          | 8,6              | 11,6         |
| Soins (principalement touristique)                   | 2,3          | 1,8          | 1,0          | 1,4              | 1,9          |
| Commerce de détail alimentaire (peu touristique)     | 2,9          | 2,3          | 1,5          | 2,1              | 2,4          |
| Commerce de détail non alimentaire (peu touristique) | 12,0         | 7,7          | 5,4          | 7,6              | 9,3          |
| Grandes surfaces (peu touristique)                   | 8,2          | 7,4          | 3,6          | 5,3              | 7,0          |
| Artisanat (peu touristique)                          | 2,6          | 4,8          | 2,6          | 3,3              | 3,2          |
| Autres activités (peu touristique)                   | 10,5         | 8,5          | 3,6          | 4,0              | 8,1          |
| <b>Total</b>                                         | <b>100,0</b> | <b>100,0</b> | <b>100,0</b> | <b>100,0</b>     | <b>100,0</b> |

\* : Les secteurs « Sports et loisirs » et « Patrimoine et culture » sont classés dans « très touristique » car ils contiennent des activités à la fois « 100 % touristique » et « touristique »

Sources : Insee, DADS 2011 et Acoess 2011

# L'emploi lié au tourisme dans les espaces touristiques nationaux de Franche-Comté

## La touristicité des activités

La méthode d'estimation de l'emploi touristique a été profondément revue en 2014 afin notamment d'y intégrer les emplois non salariés et de mieux prendre en compte la saisonnalité de l'emploi. De ce fait, les données qui en sont issues ne sont pas comparables à celles précédemment publiées.

Cette nouvelle méthode aboutit à un nouveau classement des activités selon trois degrés de touristicité et exclut la majorité des moyens de transport et des agences de voyage :

- dans les activités 100 % touristiques, celles qui n'existeraient pas sans la présence des touristes (ex : hôtels, téléphériques et remontées mécaniques, musées, offices de tourisme...), tout l'emploi est considéré comme touristique ;
- dans les activités touristiques (restauration, taxis, casinos, débits de boisson...) et les activités peu touristiques (commerce de détail, artisanat, coiffure...), seule une partie de l'emploi résulte de la venue des touristes dans la zone. L'emploi lié au tourisme résulte de la différence entre l'emploi total de la zone et celui destiné à la population résidente.

## Évolution de l'emploi touristique en Franche-Comté selon la touristicité des activités

|                              | Effectifs dans l'emploi touristique en 2011 | Part dans l'emploi touristique en 2011 (en %) | Évolution 2009 - 2011 (en %) |
|------------------------------|---------------------------------------------|-----------------------------------------------|------------------------------|
| 100 % touristique            | 4 255                                       | 38,9                                          | - 3,6                        |
| Touristique                  | 3 085                                       | 28,2                                          | + 7,7                        |
| Peu touristique              | 3 611                                       | 33,0                                          | + 10,3                       |
| <b>Ensemble de la région</b> | <b>10 951</b>                               | <b>100,0</b>                                  | <b>+ 3,8</b>                 |

Sources : Insee, DADS 2009-2011 et Acoess 2009-2011

## Dans l'espace montagne ski les emplois liés à la venue de touristes sont surreprésentés dans les activités très touristiques (en %)

|                            | Urbain       | Rural        | Montagne ski | Montagne non ski |
|----------------------------|--------------|--------------|--------------|------------------|
| 100% touristique           | 24,9         | 45,8         | 58,5         | 53,0             |
| Touristique                | 33,6         | 23,2         | 24,6         | 22,0             |
| Peu touristique            | 41,5         | 30,9         | 16,9         | 25,0             |
| <b>Ensemble de la zone</b> | <b>100,0</b> | <b>100,0</b> | <b>100,0</b> | <b>100,0</b>     |

Sources : Insee, DADS 2011 et Acoess 2011

Dans l'espace montagne ski, la part de l'emploi dans les secteurs 100 % touristiques est la plus élevée (58,5 %). Elle s'élève à 53,0 % dans la zone montagne non ski et 45,8 % dans l'espace rural. Cette part est la plus faible dans l'espace urbain (16,9 %).

activités culturelles (visites de sites, musées et monuments). La restauration et les cafés sont en troisième position (14,1 %), grâce en particulier au tourisme d'affaires. La part de l'emploi touristique générée par les activités de commerce de détail et par les grandes surfaces est plus élevée que dans les autres espaces, les touristes profitant des commerces présents pour les résidents.

Dans les espaces de montagne, les sports et les loisirs sont le deuxième secteur touristique le plus pourvoyeur d'emplois en raison des activités spécifiques proposées aux touristes : 21,7 %

de l'emploi touristique dans la zone montagne ski et 11,7 % dans la zone montagne non ski. La restauration et les cafés arrivent en troisième position (autour de 9 % dans les deux espaces de montagne).

Dans l'espace rural, le secteur de la restauration est le deuxième secteur en termes d'effectif (10,1 % de l'emploi touristique) devant les sports et les loisirs (9,3 %). Le poids de la restauration et des cafés est relativement élevé en zone rurale par rapport aux zones de montagne car ce secteur a la particularité de s'adresser aux touristes séjournant dans des hébergements non

marchands (résidences secondaires, hébergement chez la famille et les amis...) qui y sont plus présents.

## L'emploi touristique franc-comtois progresse entre 2009 et 2011 malgré un recul dans l'hébergement

Dans la région, entre 2009 et 2011, l'emploi lié à la présence de touristes progresse de 3,8 % soit 400 emplois supplémentaires (+ 2,9 % en France de province). L'emploi touristique franc-comtois progresse dans l'espace urbain (+ 8,4 %, soit 400 emplois) et dans une moindre mesure en milieu rural



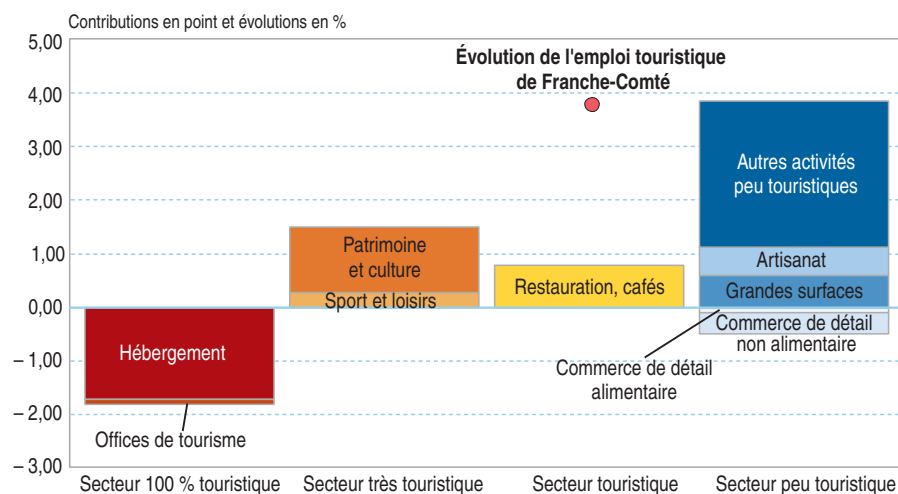
# L'emploi lié au tourisme dans les espaces touristiques nationaux de Franche-Comté

(+ 1,9 % soit 50 emplois). Il est stable dans l'espace montagne ski et baisse légèrement dans l'espace montagne non ski (- 3,6 % soit - 50 emplois).

En Franche-Comté, la progression de l'emploi touristique est tirée en particulier par les secteurs peu touristiques (+ 10,3 %, cf. encadré) comme les grandes surfaces, l'artisanat et le secteur « autres » qui regroupe des activités variées comme par exemple la location de biens immobiliers et de terrains, la location de véhicules automobiles, les activités liées au traitement des déchets, ou encore l'organisation de foires, salons professionnels et congrès.

L'emploi touristique se replie dans les activités 100 % touristiques (- 3,6 %). Dans l'hébergement, il recule dans tous les espaces entre 2009 et 2011 (- 5,0 %, soit - 180 emplois). La baisse est la plus forte dans l'espace montagne ski (- 80 emplois). Le repli de l'emploi touristique dans l'hébergement au cours de cette période s'explique notamment par la fermeture

## Contribution des secteurs à l'évolution de l'emploi touristique en Franche-Comté entre 2009 et 2011



Note : L'évolution de l'emploi touristique en Franche-Comté est de 3,8 % entre 2009 et 2011.

Sources : Insee, DADS 2009-2011 et Acoess 2009-2011

d'établissements non rentables. Dans la zone frontalière, l'hébergement touristique souffre également de la concurrence de l'investissement dans le locatif.

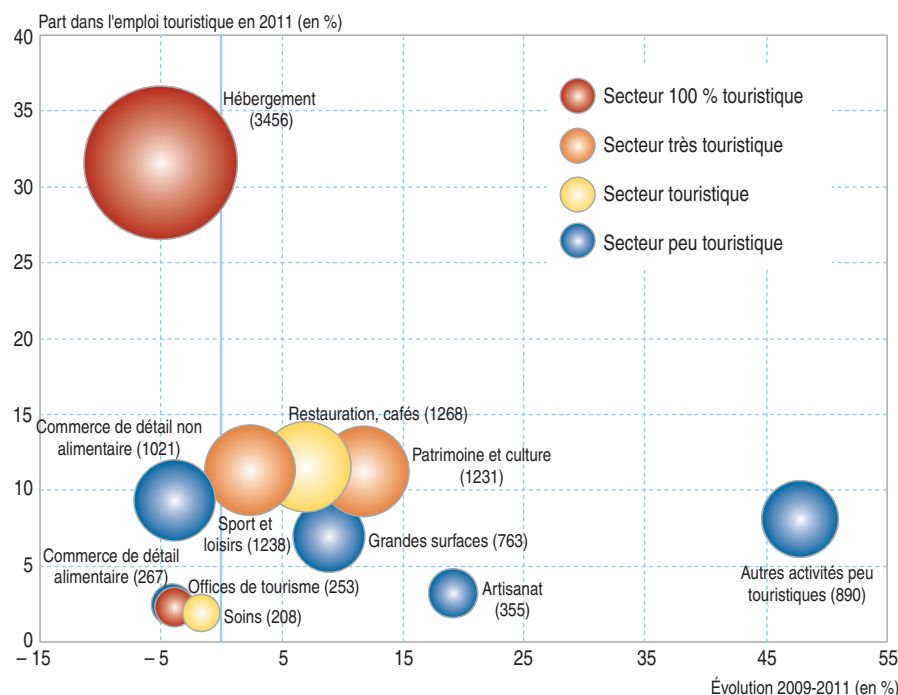
En Franche-Comté, la progression des effectifs dans les secteurs du patrimoine

et de la culture (+ 130 emplois) ainsi que dans la restauration et les cafés (+ 80 emplois) compense les pertes enregistrées dans l'hébergement.

## L'espace montagne ski profite d'une double saisonnalité

### L'hébergement est prépondérant dans l'évolution de l'emploi touristique

Poids des secteurs en 2011 et évolution 2009-2011



Sources : Insee, DADS 2009-2011 et Acoess 2009-2011

Dans la région comme dans tous les types d'espace, l'emploi touristique augmente, plus ou moins fortement, au cours de l'été. En Franche-Comté, l'emploi lié à la présence de touristes s'élève à 8 650 en janvier et il atteint 14 300 en juillet. La région présente une saisonnalité assez proche de la France de province avec cependant un niveau d'emploi un peu supérieur en hiver et un peu moindre en été.

La saisonnalité de l'espace montagne ski diffère des autres espaces avec deux pics d'activité touristique. À celui du plein été (juillet, août) (+ 19,1 % par rapport à la moyenne annuelle) s'ajoute un second de moindre intensité (décembre, janvier, février) grâce à l'activité générée par les sports d'hiver. Par conséquent l'ampleur de la saisonnalité est la plus faible (1,44), au-dessous du niveau régional (1,65). Dans l'espace urbain et rural, la venue de touristes plus importante

# L'emploi lié au tourisme dans les espaces touristiques nationaux de Franche-Comté

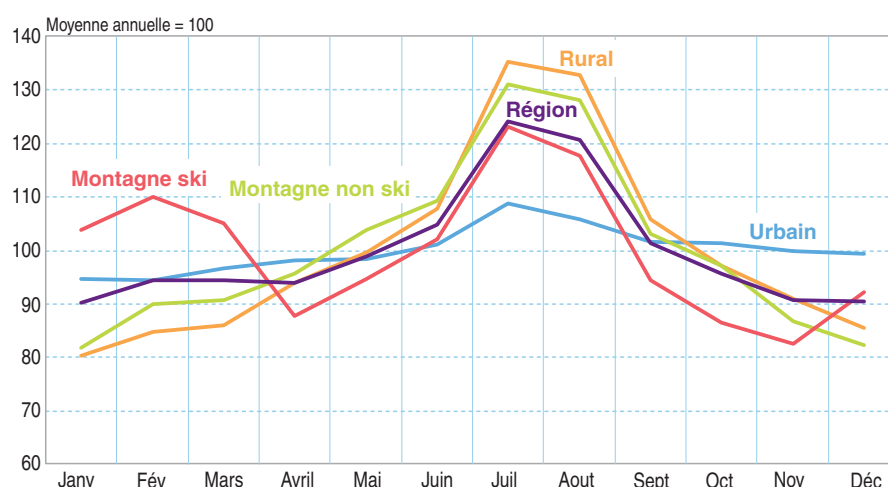
L'été génère un surcroît d'emploi dans les activités touristiques à cette période : près de 30 % de plus en plein été par rapport à la moyenne annuelle. Au contraire en hiver, l'emploi lié au tourisme dans les espaces « urbain » et « rural » se replie de près de 16 % par rapport à la moyenne annuelle. L'ampleur de la saisonnalité est la plus élevée pour ces deux espaces (1,83 et 1,76 respectivement).

## Des emplois touristiques majoritairement occupés par des femmes

Les 10 950 emplois générés en 2011 par la venue de touristes en Franche-Comté représentent 8 490 emplois en équivalent temps plein (ETP).

Dans la région, 56,7 % des emplois touristiques en ETP sont occupés par des femmes (51,3 % en moyenne en France de province). Les emplois touristiques en ETP sont majoritairement féminins dans tous les secteurs d'activité à l'exception des sports et loisirs. Les femmes sont particulièrement nombreuses dans le secteur des soins (89,3%), dans les offices du tourisme (73,2 %) et dans les grandes surfaces (71,0 %). Le poids dans l'emploi touristique des grandes surfaces et des offices de tourisme est plus important en Franche-Comté qu'en France de province, ce qui explique en partie la surreprésentation des femmes dans les emplois touristiques de la région. La part des femmes est également plus élevée en Franche-Comté

Saisonnalité de l'emploi touristique par zone touristique en Franche-Comté



Sources : Insee, DADS 2011 et Acoess 2011

dans l'hébergement, la restauration et les cafés ainsi que le patrimoine et la culture. Dans la région, la part des femmes dans les emplois touristiques en ETP est particulièrement élevée dans les espaces ruraux (59,2 %) et urbains (57,5 %). Les femmes sont proportionnellement moins présentes dans les emplois touristiques de la zone montagne ski (51,0 %). Plus du tiers (34,4 %) des ETP touristiques de la région sont des temps partiels (31,2 % en France de Province). Les temps partiels sont particulièrement surreprésentés en Franche-Comté dans l'hébergement, les grandes surfaces, la restauration et les cafés ainsi que le patrimoine et la culture.

## Définitions

- **Emploi en équivalent temps plein** : nombre total d'heures travaillées divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps.
- **Emploi salarié et non salarié** : par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente. Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.
- **Espaces touristiques nationaux (ETN)** : découpage géographique national réalisé pour l'enquête hôtelière. En Franche-Comté, ce découpage prend les modalités : urbain, rural, montagne ski et montagne non ski. La méthode s'appuie sur le zonage en unité urbaine pour classer les communes dans l'urbain et le rural. Les communes classées dans montagne sont celles classées dans les communes de massif au titre de la « loi montagne ». Les communes classées dans montagne ski sont des communes disposant d'un équipement pour la pratique du ski.

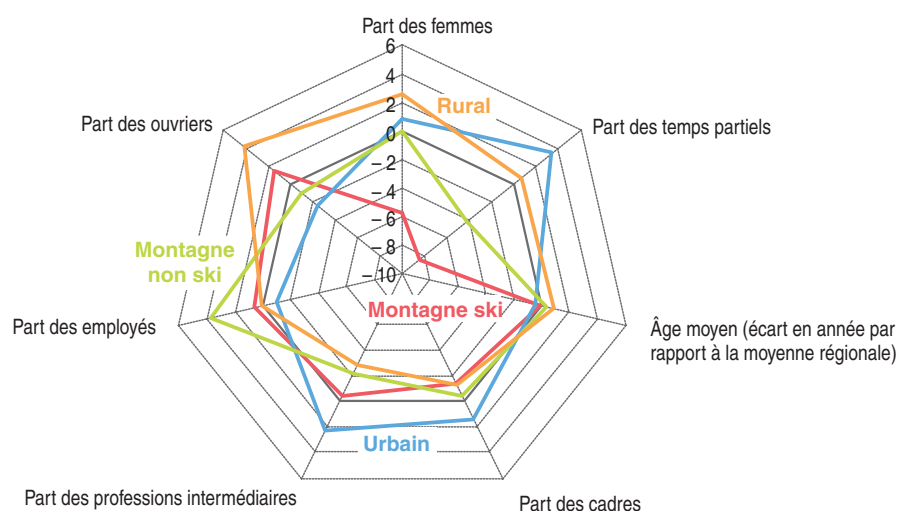
## Caractéristiques des emplois en équivalent temps plein (ETP) touristiques de Franche-Comté

| Parts en % et âge moyen                                                    | Franche-Comté | France de province |
|----------------------------------------------------------------------------|---------------|--------------------|
| Part des femmes dans les ETP touristiques                                  | 56,7          | 51,3               |
| Part des hommes dans les ETP touristiques                                  | 43,3          | 48,7               |
| Part des temps partiels dans les ETP touristiques                          | 34,4          | 31,2               |
| Part des temps complets dans les ETP touristiques                          | 65,6          | 68,8               |
| Part des cadres dans les ETP touristiques                                  | 7,2           | 6,8                |
| Part des professions intermédiaires dans les ETP touristiques              | 13,3          | 10,8               |
| Part des employés dans les ETP touristiques                                | 63,7          | 66,8               |
| Part des ouvriers dans les ETP touristiques                                | 15,7          | 15,4               |
| Part des autres catégories socioprofessionnelles dans les ETP touristiques | 0,0           | 0,1                |
| Âge moyen                                                                  | 37,8          | 37,5               |

Sources : Insee, DADS 2011 et Acoess 2011

# L'emploi lié au tourisme dans les espaces touristiques nationaux de Franche-Comté

## Caractéristiques des emplois en équivalent temps plein dans les espaces touristiques de Franche-Comté



Note : La part des femmes dans les emplois touristiques en ETP de la zone rurale est supérieure de 2,5 points à celle de la Franche-Comté et s'élève à 59,2 %.  
Sources : Insee, DADS 2011 et Acooss 2011

Par ailleurs, ils sont plus élevés que la moyenne dans l'espace urbain où ils représentent 37,9 % des emplois touristiques en ETP.

Les personnes occupant des emplois touristiques ont en moyenne 37,8 ans en Franche-Comté (37,5 ans en moyenne en France de province). Comme en France de province, les travailleurs francs-comtois sont en moyenne plus jeunes dans la restauration (34,8 ans) que dans les autres secteurs. À l'inverse, ils sont en moyenne plus âgés dans les activités peu touristiques comme le commerce de détail alimentaire (42 ans).

Au sein de la région, les personnes occupant des emplois touristiques sont en moyenne plus jeunes dans l'espace urbain (37,3 ans) et plus âgés dans l'espace rural (38,6 ans). ■

## Sources

Les sources utilisées pour estimer l'emploi lié au tourisme sont :

- **les déclarations annuelles de données sociales (DADS)** de 2009 et 2011 pour l'emploi salarié. Les DADS sont des documents administratifs obligatoires pour toutes les entreprises employant des salariés, elles précisent les postes occupés et les données d'état civil de chaque personne employée. Les DADS couvrent l'ensemble des salariés des entreprises situées en France à l'exception des salariés de la Fonction Publique d'État, de l'agriculture et des services domestiques.
- **les données Acooss (Agence centrale des organismes de sécurité sociale)** de 2009 et 2011 de la caisse nationale des Urssaf, permettent d'estimer l'emploi non salarié lié au tourisme sur ces deux années. Cette source collecte les cotisations sociales et les contributions sociales (CSG-CRDS) reposant sur les rémunérations.

## Pour en savoir plus

- <http://observatoire.franche-comte.org>
- <http://www.insee.fr>

## Bibliographie

- É. Vivas, « Les emplois directement liés au tourisme représentent 2,6 % de l'emploi franc-comtois en 2011 », Insee Franche-Comté, L'essentiel N°153, avril 2014



## Chiffres clés

- 5 260 emplois liés au tourisme en moyenne en 2011 soit 4 010 emplois en équivalent temps plein.
- 2,6 % de l'emploi total du Doubs.
- 60 % des emplois en zone urbaine, un quart en zone montagne.
- L'hébergement est le principal pourvoyeur d'emplois (29,4 %).
- L'emploi touristique progresse de 3 % entre 2009 et 2011 dans le Doubs.
- Pic de saisonnalité en été dans tout le département (25 % d'emplois en plus).
- 56,5 % des emplois touristiques occupés par des femmes.

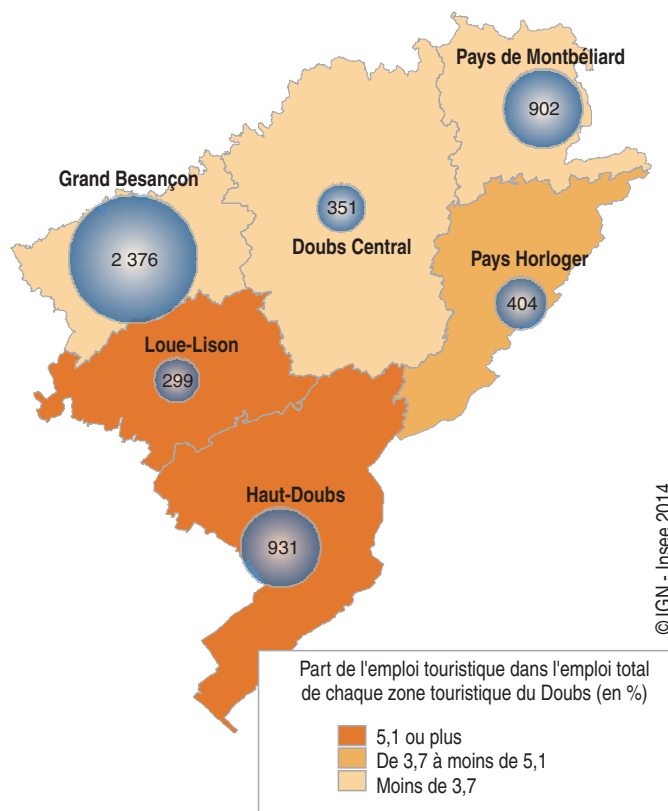
Avec 5 260 emplois touristiques en moyenne en 2011, le département du Doubs concentre près de la moitié des emplois liés au tourisme en Franche-Comté.

Les emplois touristiques (salariés ou non) sont directement liés à la pré-

sence de visiteurs, soit au travers de secteurs exclusivement touristiques (hôtels, campings), soit au travers de secteurs répondant à la demande de la population résidente mais qui peuvent connaître un surplus d'activité lié à la présence de touristes (restauration, supermarché, etc.). Par ailleurs, les emplois étudiés se mesurent en nombre de personnes travaillant dans les activités liées à la venue de touristes. Ramenés au nombre d'heures travaillées, ces emplois sont convertis en équivalent temps plein pour permettre l'analyse des caractéristiques socio-économiques des personnes travaillant dans le domaine touristique. En outre, les emplois liés au tourisme gérés par les collectivités territoriales (emplois dans certains hébergements, musées et offices de tourisme) ne sont pas pris en compte par la méthode d'évaluation, aboutissant ainsi à une légère sous-évaluation du nombre réel de postes touristiques.

Les six zones infra-départementales étudiées correspondent aux destinations touristiques définies dans le schéma départemental de développement touristique. Elles ne coïncident pas avec les limites administratives de certains cantons ou pays. Le Grand Besançon correspond ainsi à l'agglomération bisontine élargie à Saint-Vit et à la Vallée de l'Ognon. Le Doubs central regroupe le pays officiel du Doubs central (Baume-les-Dames, Rougemont, Clerval, L'Isle-sur-le-Doubs) et les cantons de Pierrefontaine et Vercel. Le Pays de Montbéliard comprend l'agglomération montbéliardaise élargie à Pont-de-Roide et à la région du Lomont. Le Pays horloger a quasiment les mêmes limites que l'actuel pays (Morteau, Le Russey, Maîche, Saint-Hippolyte). La zone du Haut Doubs a les mêmes contours que le pays existant (Montbenoît, Pontarlier, Métabief, Mouthe, Levier, Frasne). Enfin, l'ensemble Loue-Lison regroupe les cantons de Quingey, d'Ornans

## Les emplois liés à la venue de touristes dans les zones touristiques du Doubs (volumes et parts)



Sources : Insee, DADS 2011 et Acoiss 2011

## Les espaces touristiques nationaux dans le Doubs



Sources : DGE ; Insee

## L'emploi touristique dans les zonages du Doubs

|                                                                    | Doubs-Central | Loue-Lison | Grand Besançon | Pays de Montbéliard | Haut-Doubs | Pays Horloger | Doubs |
|--------------------------------------------------------------------|---------------|------------|----------------|---------------------|------------|---------------|-------|
| Emploi touristique (en volume)                                     | 351           | 299        | 2 376          | 902                 | 931        | 404           | 5 263 |
| Part de la zone dans l'emploi touristique du département (en %)    | 6,7           | 5,7        | 45,2           | 17,1                | 17,7       | 7,7           | 100,0 |
| Part de l'emploi touristique dans l'emploi total de la zone (en %) | 2,5           | 5,1        | 2,5            | 1,5                 | 5,3        | 3,7           | 2,6   |
| Part des non salariés dans l'emploi touristique de la zone (en %)  | 22,1          | 24,5       | 13,2           | 16,4                | 19,9       | 19,6          | 16,3  |

Sources : Insee, DADS 2011 et Acoiss 2011

et d'Amancey. Dans chacun de ces territoires, le Département et les collectivités locales mènent des actions de renforcement et de développement des filières touristiques : neige de culture pour la station de Métabief dans le Haut-Doubs, aménagement de l'EuroVelo 6 (véloroute européenne), dans la vallée du Doubs entre le Grand Besançon, le Doubs central et le Pays de Montbéliard, développement du « Pays de Courbet, pays d'artiste » à Ornans et dans le secteur Loue-Lison, mise en place d'itinéraires pour attelages équestres dans le Pays horloger.

### Les emplois touristiques se concentrent dans les villes et à la montagne

En 2010, les touristes dépensent 239 millions d'euros<sup>1</sup> dans le Doubs, soit en moyenne 36,55 € par personne et par jour, et représentent environ 6,6 millions de nuitées. Cette activité permet de générer 5 260 emplois en moyenne sur l'année 2011 dans le département. Parmi les zones touristiques, le Grand Besançon regroupe le plus d'emplois touristiques (45 % du total départemental), du fait de son offre importante en hôtellerie, culture et patrimoine, restauration et commerce. Avec 2,5 %, la part de l'emploi touristique dans l'emploi total du Grand Besançon n'est cependant pas la plus élevée des zones touristiques.

Le Haut-Doubs est le deuxième pourvoyeur d'emploi touristique du département. Avec 5,3 % d'emploi touristique, le Haut-Doubs possède la part d'emploi touristique dans l'emploi total la plus élevée des zones. En effet,

la fréquentation touristique du Haut-Doubs est élevée notamment grâce à la station de Métabief (sports d'hiver et d'été), aux lacs de Saint-Point et Remoray, au Val de Mouthe – Chapelle des Bois, sans oublier la ville de Pontarlier et son tourisme d'affaires et de loisirs.

Le Pays de Montbéliard bénéficie quant à lui, comme Besançon, de l'existence d'un tourisme d'affaires important (présence de PSA et des sous-traitants du secteur automobile), de la présence de sites culturels et historiques et d'un tourisme de passage (EuroVelo 6 et tourisme fluvial). Ce territoire est le troisième pourvoyeur d'emploi touristique du département mais, en raison de la diversité et de l'importance de ses activités économiques, sa part d'emploi touristique dans l'emploi de la zone est la plus faible avec seulement 1,5 %.

Les 20 % des emplois touristiques restants sont partagés en parts quasi équivalentes entre le Pays Horloger, le pays Loue-Lison et le Doubs central. Ces territoires sont situés en zones rurales et de petite montagne, sans la concentration de structures qu'on peut trouver dans le Haut-Doubs. L'activité touristique se développe autour de petites villes comme Ornans, Baume-les-Dames et Morteau, et de quelques grands sites et équipements (Saut du Doubs à Villers-le-Lac, Musée Courbet à Ornans), mais reste majoritairement tournée vers les activités de pleine nature du fait de l'environnement propice à ces pratiques (rivières, forêts, reliefs doux), activités qui sont peu pourvoyeuses d'emplois.

Parmi ces emplois liés au tourisme, la part d'emplois non salariés est relativement peu élevée, s'établissant à 16,3 % des emplois

au niveau départemental contre 18,3 % en moyenne en Franche-Comté. Elle est plus élevée dans les espaces ruraux, atteignant quasiment un quart des emplois dans les zones Loue-Lison et Doubs central. Un emploi sur cinq est non salarié dans les territoires plus montagneux (Haut-Doubs et Pays horloger). Ces fortes parts s'expliquent notamment par la présence dans ces zones rurales et de montagne d'une hôtellerie de petite taille gérée plus fréquemment en famille. La proportion de non salariés est au contraire plus faible dans les espaces urbains, particulièrement dans le Grand Besançon (moitié moins que Loue-Lison).

### Davantage d'emplois touristiques dans le patrimoine et la culture et la restauration

Comme dans tous les départements comtois, le secteur de l'hébergement est le premier pourvoyeur d'emplois touristiques. Il représente 29,4 % de l'emploi touristique du département, soit une proportion proche de la moyenne régionale (31,6 %). Dans le département, un quart des emplois touristiques de l'hébergement se situent dans le Haut-Doubs.

Avec 16,6 % d'emploi touristique dans le domaine du patrimoine et de la culture, le Doubs se distingue par la part d'emploi touristique dans ce secteur la plus élevée de la région (11,2 % dans la région). Ce domaine est ainsi le deuxième pourvoyeur d'emplois touristiques du département. Plus de huit emplois touristiques sur dix dans le patrimoine et la culture se situent dans le Grand Besançon et le Pays de Montbéliard en raison de la

<sup>1</sup> Source : CRT 2010, enquête dépense

# L'emploi lié au tourisme dans le Doubs

## Répartition des emplois liés au tourisme en 2011 selon le secteur d'activité dans les zones touristiques du Doubs (en %)

| Secteur d'activité et touristicité                   | Doubs        | Doubs Central | Grand Besançon | Haut-Doubs   | Loue-Lison   | Pays de Montbéliard | Pays Horloger |
|------------------------------------------------------|--------------|---------------|----------------|--------------|--------------|---------------------|---------------|
| Hébergement (100 % touristique)                      | 29,4         | 59,5          | 19,6           | 41,0         | 31,6         | 20,7                | 52,4          |
| Offices de tourisme (100 % touristique)              | 2,7          | 1,1           | 3,1            | 3,0          | 2,4          | 2,2                 | 1,7           |
| Sport et loisirs (très touristique*)                 | 10,0         | 6,2           | 10,0           | 18,6         | 2,0          | 6,1                 | 8,0           |
| Patrimoine et culture (très touristique*)            | 16,6         | 5,1           | 19,6           | 3,4          | 27,2         | 28,5                | 5,5           |
| Restauration, cafés (touristique)                    | 13,9         | 0,0           | 23,1           | 12,9         | 9,0          | 3,6                 | 1,2           |
| Soins (principalement touristique)                   | 1,4          | 1,8           | 0,9            | 0,8          | 1,1          | 2,6                 | 3,2           |
| Commerce de détail alimentaire (peu touristique)     | 2,8          | 2,1           | 2,7            | 2,0          | 1,5          | 4,1                 | 3,4           |
| Commerce de détail non alimentaire (peu touristique) | 9,2          | 8,0           | 9,0            | 7,1          | 2,7          | 13,9                | 10,3          |
| Grandes surfaces (peu touristique)                   | 5,1          | 7,9           | 3,4            | 4,6          | 2,7          | 9,4                 | 6,7           |
| Artisanat (peu touristique)                          | 2,9          | 6,4           | 2,2            | 2,2          | 3,4          | 3,8                 | 3,0           |
| Autres activités (peu touristique)                   | 6,0          | 2,0           | 6,4            | 4,4          | 16,6         | 5,0                 | 4,7           |
| <b>Total</b>                                         | <b>100,0</b> | <b>100,0</b>  | <b>100,0</b>   | <b>100,0</b> | <b>100,0</b> | <b>100,0</b>        | <b>100,0</b>  |

\* : Les secteurs « Sport et loisirs » et « Patrimoine et culture » sont classés dans « très touristiques » car ils contiennent des activités à la fois « 100 % touristique » et « touristique »

Sources : Insee, DADS 2011 et Acoiss 2011

## La touristicité des activités

La méthode d'estimation de l'emploi touristique a été profondément revue en 2014 afin notamment d'y intégrer les emplois non salariés et de mieux prendre en compte la saisonnalité de l'emploi. De ce fait, les données qui en sont issues ne sont pas comparables à celles précédemment publiées.

Cette nouvelle méthode aboutit à un nouveau classement des activités selon trois degrés de touristicité et exclut la majorité des moyens de transport et des agences de voyage :

- dans les activités 100 % touristiques, celles qui n'existeraient pas sans la présence des touristes (ex : hôtels, téléphériques et remontées mécaniques, musées, offices de tourisme...), tout l'emploi est considéré comme touristique ;
- dans les activités touristiques (restauration, taxis, casinos, débits de boisson...) et les activités peu touristiques (commerce de détail, artisanat, coiffure...), seule une partie de l'emploi résulte de la venue des touristes dans la zone. L'emploi lié au tourisme résulte de la différence entre l'emploi total de la zone et celui destiné à la population résidente.

## Évolution de l'emploi touristique dans le Doubs selon la touristicité des activités

|                   | Effectifs dans l'emploi touristique en 2011 | Part dans l'emploi touristique en 2011 (en %) | Évolution 2009 - 2011 (en %) |
|-------------------|---------------------------------------------|-----------------------------------------------|------------------------------|
| 100 % touristique | 1 978                                       | 37,6                                          | - 3,1                        |
| Touristique       | 1 730                                       | 32,9                                          | + 16,0                       |
| Peu touristique   | 1 555                                       | 29,5                                          | + 3,6                        |
| <b>Ensemble</b>   | <b>5 263</b>                                | <b>100,0</b>                                  | <b>+ 2,9</b>                 |

Sources : Insee, DADS 2009-2011 et Acoiss 2009-2011

## Davantage d'emplois très touristiques dans les villes et les montagnes (en %)

|                            | Doubs Central | Grand Besançon | Haut-Doubs   | Loue-Lison   | Pays de Montbéliard | Pays Horloger |
|----------------------------|---------------|----------------|--------------|--------------|---------------------|---------------|
| 100% touristique           | 64,7          | 57,7           | 27,5         | 24,8         | 51,9                | 54,2          |
| Touristique                | 4,6           | 29,2           | 42,9         | 32,4         | 27,5                | 14,5          |
| Peu touristique            | 30,7          | 13,1           | 29,6         | 42,8         | 20,6                | 31,3          |
| <b>Ensemble de la zone</b> | <b>100,0</b>  | <b>100,0</b>   | <b>100,0</b> | <b>100,0</b> | <b>100,0</b>        | <b>100,0</b>  |

Sources : Insee, DADS 2011 et Acoiss 2011

Dans le Doubs, la part de l'emploi 100 % touristique représente 37,6 % des emplois liés au tourisme, part légèrement inférieure au niveau régional (38,9 %). Il existe des disparités importantes selon les territoires, avec des parts d'emplois 100 % touristiques bien plus élevées en zone rurale (Doubs Central) et urbaine (Grand Besançon et Pays de Montbéliard) qu'en montagne. Dans les zones rurales et urbaines, plus de la moitié des emplois liés au tourisme sont dans des secteurs 100 % touristiques.

concentration d'événements et de sites culturels dans le Doubs.

Le secteur de la restauration et des cafés est légèrement surreprésenté et arrive, avec 13,9 % des emplois touristiques contre 11,6 % en moyenne régionale, en troisième position du fait de la présence de zones urbaines importantes induisant tourisme d'affaires et tourisme culturel. À lui seul, le Grand Besançon représente les trois quarts de l'emploi touristique du Doubs dans la restauration. Ce secteur est le premier pourvoyeur d'emplois touristiques de cette zone (23,1 % des emplois touristiques).

Les différences entre les espaces infra-départementaux reflètent la nature de chaque territoire et son offre touristique. En effet, l'hébergement occupe une part très élevée des emplois touristiques dans les zones touristiques où l'offre est orientée quasiment exclusivement vers la nature et les loisirs de plein air. La part d'emploi touristique dans l'hébergement est ainsi supérieure à la moyenne départementale dans le Doubs central (59,5 %), le Pays Horloger (52,4 %) et le Haut Doubs (41,0 %). Cette zone se distingue également par une part élevée des emplois dans le secteur des sports et loisirs (18,6 %), liée à la présence de la station de Métabief et aux nombreuses activités de pleine nature qui y sont proposées. Depuis de nombreuses années, le Département et les collectivités locales mènent des actions de renforcement et de développement de ce secteur touristique comme par exemple, la neige de culture pour la station de Métabief.

La part des emplois dans le domaine du patrimoine et de la culture est plus importante dans les espaces urbains (Grand Besançon 15 % et Pays de Montbéliard 21 %) et dans le secteur Loue-Lison (28 %) où se situent les musées et sites de visites les plus importants. Des actions comme par exemple le développement du « Pays de Courbet, pays d'artiste » à Ornans et dans le secteur Loue-Lison participe au renforcement de ce secteur. Les secteurs du commerce de détail et des grandes surfaces représentent 30 %

des emplois touristiques dans le Pays de Montbéliard et 20 % dans le Pays Horloger. La venue de consommateurs suisses en France pour leurs achats (change favorable et produits meilleur marché) explique certainement de telles proportions sur ces secteurs frontaliers.

## Patrimoine-culture et restauration moteurs de la croissance des emplois touristiques

Le Doubs a gagné 150 emplois liés au tourisme entre 2009 et 2011, soit une augmentation de 2,9 % contre + 3,8 % en moyenne dans la région. Cette progression est tirée par la hausse de l'emploi touristique dans les secteurs touristiques et très touristiques (cf. encadré). En particulier, le nombre d'emplois touristiques dans le secteur du patrimoine et de la culture a augmenté de 14,5 % entre 2009 et 2011, essentiellement dans les zones urbaines (Grand Besançon et Pays de Montbéliard). L'emploi dans le secteur de la restauration et des cafés a également progressé sur cette période (+ 7,2 %), tiré par le dynamisme de ce secteur dans le Grand Besançon (+ 14,4 % dans cette zone touristique). En revanche, le nombre d'emplois 100 % touristiques a légèrement régressé pendant cette période (- 3,1 %). En effet, entre 2009 et 2011, l'hébergement s'est replié dans le

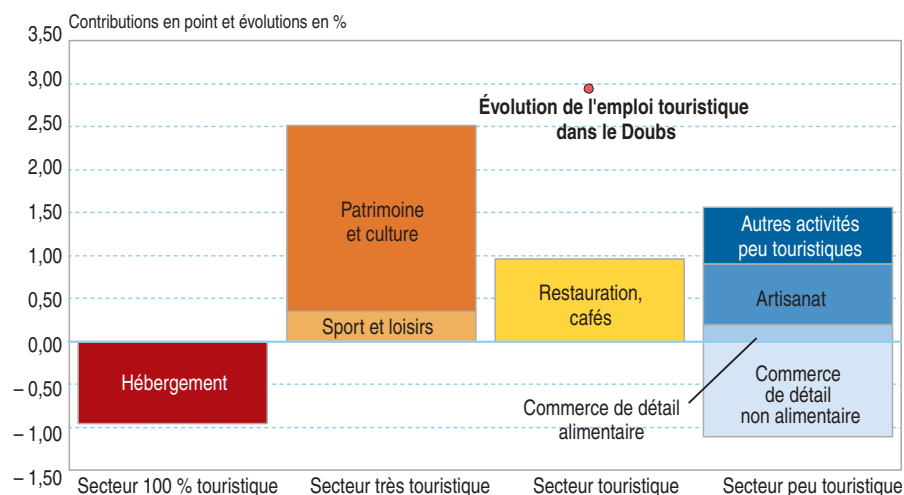
département, essentiellement dans la zone du Haut-Doubs (- 8,0 %) en raison en partie d'une contraction de l'activité hôtelière liée au tourisme d'affaires ainsi que de la concurrence de l'investissement dans le locatif sur la zone frontalière. L'hébergement constitue un enjeu majeur pour le Département et les collectivités locales. Dans le projet Doubs 2017, l'un des objectifs pour le tourisme est ainsi la montée en gamme des hébergements par le renforcement des critères qualitatifs d'aide.

Malgré la baisse observée dans le secteur du commerce de détail non alimentaire, les secteurs peu touristiques enregistrent une légère hausse du nombre de leurs emplois (+ 3,9 %) grâce aux commerces de détail alimentaire, à l'artisanat et aux autres activités (location de voiture, gestion et location immobilières, organisation de foires et congrès...).

## Une double saisonnalité dans le Haut-Doubs

Dans le Doubs comme dans chaque zone touristique du Doubs, l'emploi touristique augmente plus ou moins fortement au cours de l'été. En 2011, l'emploi lié à la présence de touristes dans le département s'élève à 4 030 pour le mois le plus bas (en janvier) et atteint son maximum en juillet avec 6 750.

Contribution des secteurs à l'évolution de l'emploi touristique dans le Doubs entre 2009 et 2011

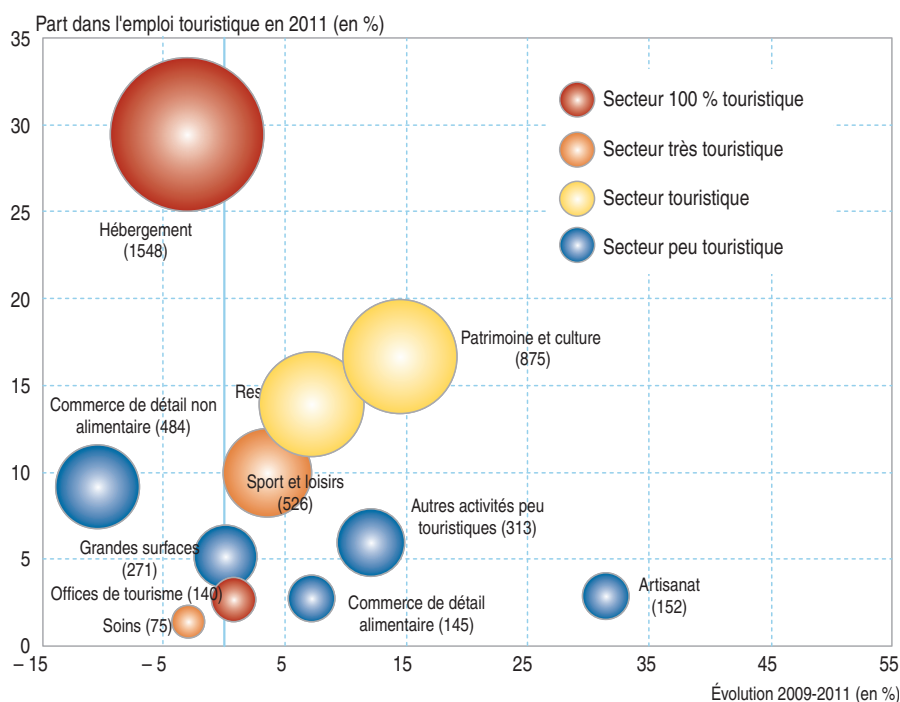


Note : L'évolution de l'emploi touristique dans le Doubs est de 2,9 % entre 2009 et 2011.

Sources : Insee, DADS 2009-2011 et Acoiss 2009-2011



## L'hébergement est prépondérant dans l'évolution de l'emploi touristique Poids des secteurs en 2011 et évolution 2009-2011

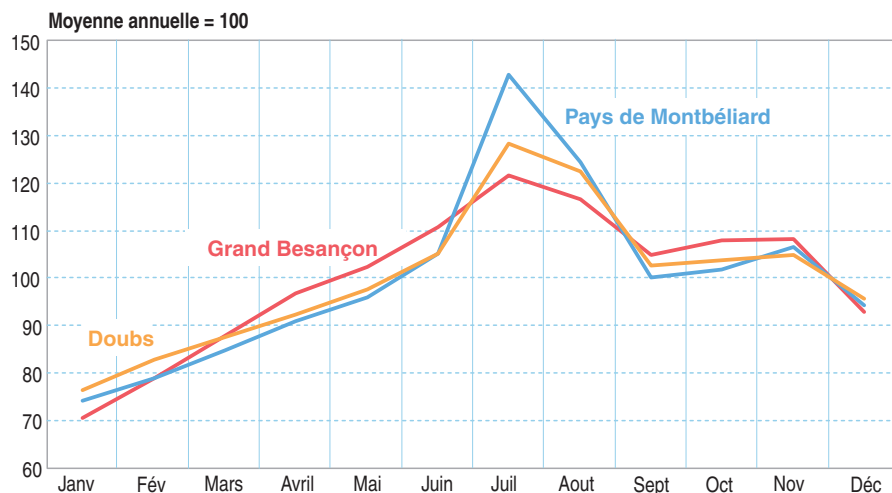


Sources : Insee, DADS 2009-2011 et Acoess 2009-2011

Cependant, le Doubs possède une saisonnalité relativement peu marquée. Cela est dû à la fois à l'existence d'une double saison, hiver et été, et à l'activité hôtelière présente toute l'année dans les centres urbains du fait du tourisme d'affaires. Les différences sont en revanche plus marquées par zone touristique.

Ainsi les territoires plutôt urbains (Pays de Montbéliard et Grand Besançon) affichent une saisonnalité relativement semblable à la moyenne départementale, avec un pic estival et un léger rebond en fin d'automne. La saisonnalité est plus marquée dans le Haut Doubs, avec, en plus de la saison d'été, une saison hivernale (février et décembre)

## Saisonnalité de l'emploi touristique par zone touristique dans le Doubs



Sources : Insee, DADS 2011 et Acoess 2011

liée aux sports d'hiver et particulièrement à la station de Métabief. Quant aux espaces plus ruraux, ils ont une saisonnalité marquée au printemps et en été.

Le Pays de Montbéliard présente la plus grande amplitude d'emplois touristiques sur l'année, avec un maximum de 1 290 emplois touristiques en juillet quasiment double du minimum de 670 en janvier.

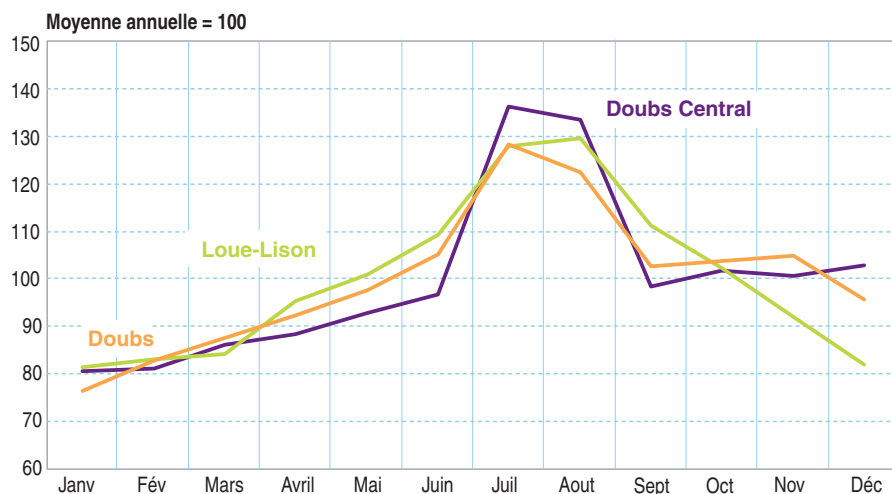
## Plus de temps partiels dans le Pays de Montbéliard et le Grand Besançon

Les 5 263 emplois générés en 2011 par la venue de touristes dans le Doubs représentent, en moyenne annuelle, 4 010 emplois en équivalent temps plein (ETP). 1 740 emplois en ETP (43,4 % du total) sont concentrés dans le Grand Besançon, 780 dans le Haut Doubs et 660 dans le Pays de Montbéliard.

Le travail à temps partiel concerne plus d'un tiers des emplois liés au tourisme en ETP dans le Doubs, soit une proportion proche de la moyenne régionale. Comme en moyenne en Franche-Comté, les temps partiels sont les plus élevés dans le secteur du patrimoine et de la culture (48,9 %), des grandes surfaces (43,7 %) et de la restauration et des cafés (39,3 %). Les zones urbaines du Pays de Montbéliard et du Grand Besançon affichent un taux de contrats à temps partiel (39,5 % et 38,3 %) plus important que les autres zones. La concentration dans les agglomérations de la plupart des restaurants et commerces, secteurs faisant davantage appel aux emplois à temps partiel, explique cette particularité. En moyenne, plus de 56,5 % des emplois en ETP du Doubs sont occupés par des femmes. Cette part est très proche de la moyenne régionale (56,7 %). Le Doubs se distingue par une proportion de femmes relativement élevée dans le secteur du patrimoine et de la culture (56,9 % dans le Doubs contre 52,9 % dans la région). À l'inverse, la part des femmes est plus faible dans la restauration (48,1 % contre 52,8 % en moyenne en Franche-Comté). La part des femmes

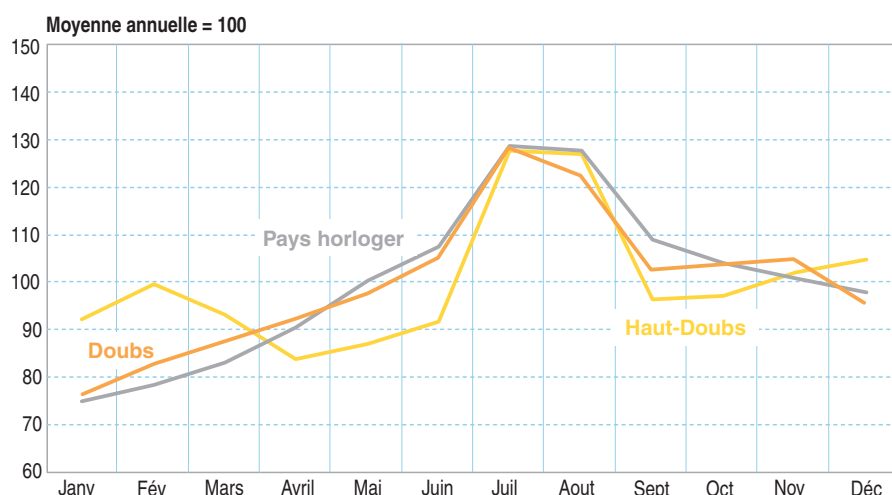
# L'emploi lié au tourisme dans le Doubs

## Saisonnalité de l'emploi touristique par zone touristique dans le Doubs



Sources : Insee, DADS 2011 et Acof 2011

## Saisonnalité de l'emploi touristique par zone touristique dans le Doubs



Sources : Insee, DADS 2011 et Acof 2011

## Caractéristiques des emplois en équivalent temps plein (ETP) touristiques dans le Doubs

| Parts en % et âge moyen                                                    | Doubs | Franche-Comté |
|----------------------------------------------------------------------------|-------|---------------|
| Part des femmes dans les ETP touristiques                                  | 56,5  | 56,7          |
| Part des hommes dans les ETP touristiques                                  | 43,5  | 43,3          |
| Part des temps partiels dans les ETP touristiques                          | 35,5  | 34,4          |
| Part des temps complets dans les ETP touristiques                          | 64,5  | 65,6          |
| Part des cadres dans les ETP touristiques                                  | 7,6   | 7,2           |
| Part des professions intermédiaires dans les ETP touristiques              | 15,7  | 13,3          |
| Part des employés dans les ETP touristiques                                | 63,4  | 63,7          |
| Part des ouvriers dans les ETP touristiques                                | 13,3  | 15,7          |
| Part des autres catégories socioprofessionnelles dans les ETP touristiques | 0,0   | 0,0           |
| Âge moyen                                                                  | 37,2  | 37,8          |

Sources : Insee, DADS 2011 et Acof 2011

dans les emplois touristiques en ETP est plus importante dans les secteurs de Montbéliard (63,2 %), du Doubs central (61,8 %) et du Pays horloger (60,1 %).

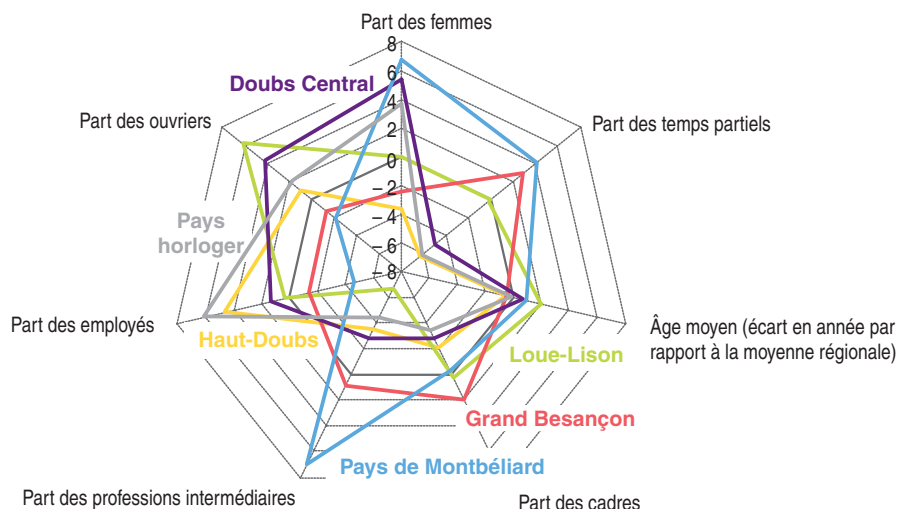
La structure des emplois en ETP par catégorie socioprofessionnelle du Doubs est proche de celle de la Franche-Comté. Toutefois, les ouvriers sont plus nombreux dans les zones rurales (Doubs central 17,5 % et Loue-Lison 19,4 %) tandis que les postes de cadres et les professions intermédiaires sont davantage représentés dans les zones urbaines (Grand Besançon et Pays de Montbéliard), où se trouvent les structures les plus importantes (hôtels de chaînes, activités culturelles), nécessitant des organisations plus développées.

L'âge moyen des personnes occupant un emploi lié au tourisme dans le Doubs

### Définitions

- **Emploi en équivalent temps plein** : nombre total d'heures travaillées divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps.
- **Emploi salarié et non salarié** : par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente. Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.
- **Espaces touristiques nationaux (ETN)** : découpage géographique national réalisé pour l'enquête hôtelière. En Franche-Comté, ce découpage prend les modalités : urbain, rural, montagne ski et montagne non ski. La méthode s'appuie sur le zonage en unité urbaine pour classer les communes dans l'urbain et le rural. Les communes classées dans la montagne sont celles classées dans les communes de massif au titre de la « loi montagne ».

## Caractéristiques des emplois en équivalent temps plein dans les espaces touristiques du Doubs



Note : La part des femmes dans les emplois touristiques en ETP du Pays de Montbéliard est supérieure de 6,7 points à celle du Doubs et s'élève à 63,2 %.

Sources : Insee, DADS 2011 et Acoiss 2011

est de 37,2 ans (37,8 ans en Franche-Comté). Les personnes travaillant dans la restauration, les soins, les sports et loisirs et l'hébergement sont en moyenne plus jeunes que les autres surtout quand ces secteurs représentent une part importante de l'emploi touristique. Ainsi, dans le Haut-Doubs, l'âge moyen est 36,6 ans en raison de la forte présence de l'hébergement et des sports et loisirs. Le Grand Besançon emploie des personnes âgées de 36,7 ans en moyenne dans le tourisme avec une forte présence des secteurs de la restauration et du patrimoine et de la culture. L'âge moyen est le plus élevé dans la zone du Loue-Lison (39,2 ans) en raison d'une forte présence des activités peu touristiques où l'âge moyen est plus élevé. ■

## Sources

Les sources utilisées pour estimer l'emploi lié au tourisme sont :

- Les **déclarations annuelles de données sociales (DADS)** de 2009 et 2011 pour l'emploi salarié. Les DADS sont des documents administratifs obligatoires pour toutes les entreprises employant des salariés, elles précisent les postes occupés et les données d'état civil de chaque personne employée. Les DADS couvrent l'ensemble des salariés des entreprises situées en France à l'exception des salariés de la Fonction Publique d'État, de l'agriculture et des services domestiques.
- Les données **Acoiss (Agence centrale des organismes de sécurité sociale)** de 2009 et 2011, de la caisse nationale des Urssaf, permettent d'estimer l'emploi non salarié lié au tourisme sur ces deux années. Cette source collecte les cotisations sociales et les contributions sociales (CSG-CRDS) reposant sur les rémunérations.





## Chiffres clés

- En 2011, 3 180 emplois sont liés à la présence de touristes dans le Jura, soit 2 580 emplois en équivalent temps plein (ETP).
- Les territoires du « Vignoble-Revermont » et du Haut-Jura concentrent 71 % de ces emplois.
- Dans le Jura, 40,5 % des emplois liés au tourisme concernent l'hébergement.
- L'emploi touristique progresse de 1 % entre 2009 et 2011 dans le département.
- 55 % des ETP touristiques sont occupés par des femmes.

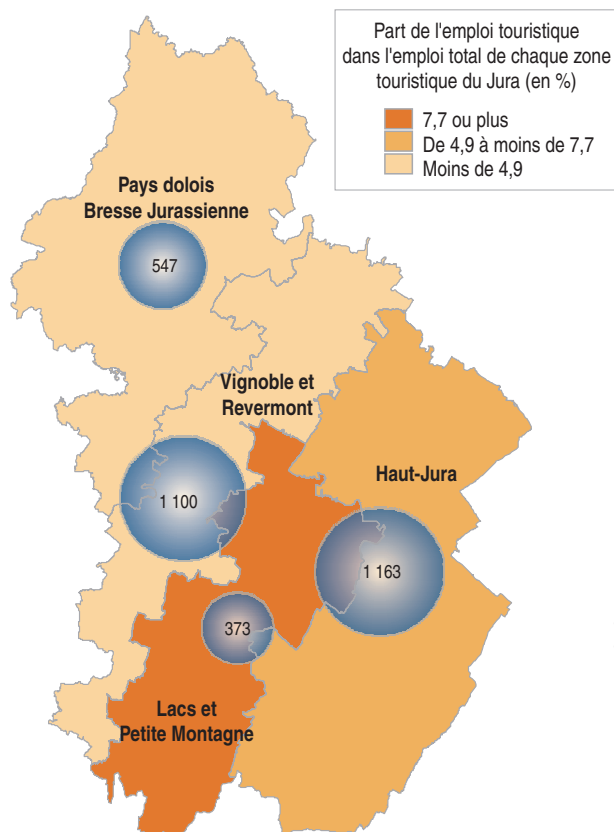
Dans le Jura, 3 180 emplois sont directement générés par la fréquentation touristique en 2011 soit près de 30 % des emplois touristiques de la région. Les emplois touristiques (salariés ou non) sont directement liés à la présence de

visiteurs, soit au travers de secteurs exclusivement touristiques (hôtels, campings), soit au travers de secteurs répondant à la demande de la population résidente mais qui peuvent connaître un surplus d'activité lié à la présence de touristes (restauration, supermarché, etc.). Par ailleurs, les emplois étudiés se mesurent en nombre de personnes travaillant dans les activités liées à la venue de touristes. Ramenés au nombre d'heures travaillées, ces emplois sont convertis en équivalent temps plein pour permettre l'analyse des caractéristiques socio-économiques des personnes travaillant dans le domaine touristique. En outre, les emplois liés au tourisme gérés par les collectivités territoriales (emplois dans certains hébergements, musées, associations et offices de tourisme) ne sont pas pris en compte par la méthode d'évaluation, aboutissant ainsi à une légère sous-évaluation du nombre réel de postes touristiques.

Au sein du département, quatre territoires se distinguent par des secteurs d'activités et des saisonnalités qui leur sont propres : le « Pays dolois et la Bresse jurassienne », le territoire « Vignoble et Revermont », celui des « Lacs et Petite Montagne » et le Haut-Jura.

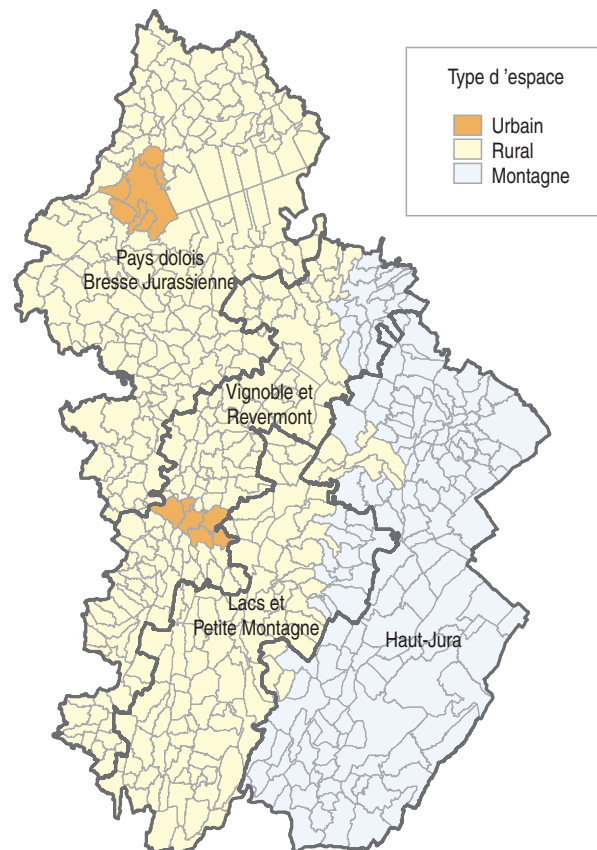
Le « Pays dolois et la Bresse jurassienne » incluent notamment l'agglomération de Dole et le Val d'Amour. Le territoire « Vignoble et Revermont » comprend les villes de Lons-le-Sauvage, Salins-les-Bains et les vignobles du Jura (Arbois, Poligny,...). Le territoire « Lacs et Petite Montagne » concentre l'essentiel des capacités en hôtellerie de plein air du département. Enfin, encadré par la frontière suisse sur 40 km à l'est et le lac de Vouglans au sud-ouest, cœur du Parc Naturel Régional du même nom, le secteur du Haut-Jura s'étend autour de la vallée de la Bienne et des pôles que sont

## Les emplois liés à la venue de touristes dans les zones touristiques du Jura (volumes et parts)



Sources : Insee, DADS 2011 et Acoiss 2011

## Les espaces touristiques nationaux dans le Jura



Sources : DGE ; Insee

## L'emploi touristique dans les zonages du Jura

|                                                                    | Vignoble et Revermont | Lacs et Petite montagne | Haut-Jura | Pays dolois Bresse Jurassienne | Jura  |
|--------------------------------------------------------------------|-----------------------|-------------------------|-----------|--------------------------------|-------|
| Emploi touristique (en volume)                                     | 1 100                 | 373                     | 1 164     | 547                            | 3 184 |
| Part de la zone dans l'emploi touristique du département (en %)    | 34,6                  | 11,7                    | 36,5      | 17,2                           | 100,0 |
| Part de l'emploi touristique dans l'emploi total de la zone (en %) | 3,3                   | 7,7                     | 4,9       | 1,9                            | 3,5   |
| Part des non salariés dans l'emploi touristique de la zone (en %)  | 17,7                  | 27,7                    | 25,9      | 20,3                           | 21,3  |

Sources : Insee, DADS 2011 et Acoess 2011

Champagnole, Nozeroy, Saint-Laurent-en-Grandvaux, Morez, Saint-Claude, Moirans-en-Montagne et la station des Rousses.

### Une activité touristique plus marquée dans les zones des « Lacs et Petite Montagne » et du Haut-Jura

Dans le Jura, les retombées économiques directes liées aux dépenses touristiques sont estimées annuellement à 270 millions d'euros<sup>1</sup>. La fréquentation touristique a également généré près de 3 200 emplois en moyenne en 2011, soit 3,5 % de l'emploi total du département. Cette part est la plus élevée des départements francs-comtois (2,6 % en moyenne dans la région) en raison notamment d'une forte capacité en lits touristiques marchands et non marchands (40 % de l'offre régionale).

La zone « Lacs et Petite Montagne » enregistre la part d'emploi touristique

dans l'emploi total la plus élevée (7,7 %) mais ne représente que 370 emplois. Cette zone se caractérise par une forte capacité de campings.

Avec des caractéristiques différentes, le « Vignoble Revermont » et le Haut-Jura concentrent chacun un peu plus d'un tiers des emplois touristiques départementaux. Tandis que le Haut-Jura bénéficie d'une double saisonnalité avec des domaines skiables établis (dont la station des Rousses), le « Vignoble et Revermont » enregistre des pics de fréquentation principalement en été, avec des facteurs d'attractivité variés (œnotourisme et gastronomie, thermalisme,...). L'emploi touristique représente 4,9 % de l'emploi total du Haut-Jura et 3,3 % de la zone « Vignoble et Revermont ».

Dans le Jura, la proportion d'emplois touristiques non salariés (indépendants, employeurs, aides familiaux) est supérieure à la moyenne régionale (21,3 %

contre 18,3 % en Franche-Comté). Cette part plus élevée s'explique notamment par la gestion familiale d'un certain nombre d'hôtels implantés en espace rural et de petite taille. De même, les meublés de tourisme et les chambres d'hôtes, bien représentés dans le département, ne nécessitent que peu d'employés.

### Davantage d'emplois touristiques dans l'hébergement et les activités sportives et de loisirs

En 2011, l'hébergement demeure dans le Jura le premier employeur touristique avec plus de 40 % des emplois concernés contre 32 % en moyenne en Franche-Comté. Cette proportion atteint 53 % dans le territoire « Lacs et Petite Montagne ». Dans ce territoire, l'hôtellerie de plein air joue un rôle prépondérant avec 85 % des capacités d'accueil marchandes contre 55 % en moyenne dans le Jura.

## Répartition des emplois liés au tourisme en 2011 selon le secteur d'activité dans les zones touristiques du Jura (en %)

| Secteur d'activité et touristicité                   | Jura         | Vignoble et Revermont | Lacs et Petite montagne | Haut-Jura    | Pays dolois Bresse Jurassienne |
|------------------------------------------------------|--------------|-----------------------|-------------------------|--------------|--------------------------------|
| Hébergement (100 % touristique)                      | 40,5         | 27,2                  | 53,3                    | 47,8         | 42,7                           |
| Offices de tourisme (100 % touristique)              | 2,1          | 1,3                   | 4,8                     | 1,7          | 2,6                            |
| Sport et loisirs (très touristique*)                 | 14,6         | 11,4                  | 10,0                    | 23,1         | 6,1                            |
| Patrimoine et culture (très touristique*)            | 4,4          | 7,8                   | 2,3                     | 2,5          | 3,2                            |
| Restauration, cafés (touristique)                    | 13,5         | 28,0                  | 12,1                    | 6,5          | 0,3                            |
| Soins (touristique)                                  | 2,2          | 4,0                   | 1,1                     | 0,8          | 2,5                            |
| Commerce de détail alimentaire (peu touristique)     | 1,9          | 2,1                   | 1,8                     | 0,8          | 3,9                            |
| Commerce de détail non alimentaire (peu touristique) | 7,7          | 6,6                   | 3,7                     | 5,5          | 17,4                           |
| Grandes surfaces (peu touristique)                   | 5,8          | 5,6                   | 4,7                     | 4,0          | 11,2                           |
| Artisanat (peu touristique)                          | 3,3          | 1,9                   | 4,8                     | 3,5          | 4,6                            |
| Autres activités (peu touristique)                   | 3,9          | 4,1                   | 1,5                     | 3,6          | 5,6                            |
| <b>Total</b>                                         | <b>100,0</b> | <b>100,0</b>          | <b>100,0</b>            | <b>100,0</b> | <b>100,0</b>                   |

\* : Les secteurs « Sports et loisirs » et « Patrimoine et culture » sont classés dans « très touristique » car ils contiennent des activités à la fois « 100 % touristique » et « touristique »

Sources : Insee, DADS 2011 et Acoess 2011

<sup>1</sup> : Source : CRT 2010, enquête dépense

## La touristicité des activités

La méthode d'estimation de l'emploi touristique a été profondément revue en 2014 afin notamment d'y intégrer les emplois non salariés et de mieux prendre en compte la saisonnalité de l'emploi. De ce fait, les données qui en sont issues ne sont pas comparables à celles précédemment publiées.

Cette nouvelle méthode aboutit à un nouveau classement des activités selon trois degrés de touristicité et exclut la majorité des moyens de transport et des agences de voyage :

- dans les activités 100 % touristiques, celles qui n'existeraient pas sans la présence des touristes (ex : hôtels, téléphériques et remontées mécaniques, musées, offices de tourisme...), tout l'emploi est considéré comme touristique ;
- dans les activités touristiques (restauration, taxis, casinos, débits de boisson...) et les activités peu touristiques (commerce de détail, artisanat, coiffure...), seule une partie de l'emploi résulte de la venue des touristes dans la zone. L'emploi lié au tourisme résulte de la différence entre l'emploi total de la zone et celui destiné à la population résidente.

### Évolution de l'emploi touristique dans le Jura selon la touristicité des activités

|                   | Effectifs dans l'emploi touristique en 2011 | Part dans l'emploi touristique en 2011 (en %) | Évolution 2009 - 2011 (en %) |
|-------------------|---------------------------------------------|-----------------------------------------------|------------------------------|
| 100 % touristique | 1 544                                       | 48,5                                          | - 6,7                        |
| Touristique       | 870                                         | 27,3                                          | + 14,2                       |
| Peu touristique   | 771                                         | 24,2                                          | + 4,3                        |
| <b>Ensemble</b>   | <b>3 184</b>                                | <b>100,0</b>                                  | <b>+ 0,9</b>                 |

Sources : Insee, DADS 2009-2011 et Acoiss 2009-2011

### Dans la zone « Lacs et Petite Montagne » et le Haut-Jura les emplois liés à la venue de touristes sont surreprésentés dans les activités 100 % touristiques (en %)

|                            | Vignoble et Revermont | Lacs et Petite montagne | Haut-Jura    | Pays dolois Bresse Jurassienne |
|----------------------------|-----------------------|-------------------------|--------------|--------------------------------|
| 100 % touristique          | 32,5                  | 60,6                    | 59,4         | 49,1                           |
| Touristique                | 44,8                  | 22,2                    | 22,6         | 5,5                            |
| Peu touristique            | 22,6                  | 17,2                    | 17,9         | 45,5                           |
| <b>Ensemble de la zone</b> | <b>100,0</b>          | <b>100,0</b>            | <b>100,0</b> | <b>100,0</b>                   |

Sources : Insee, DADS 2011 et Acoiss 2011

Le Jura présente une proportion d'emplois davantage concentrés dans des activités totalement touristiques que la région (48,5 % contre 38,9 % en Franche-Comté). Ces activités 100 % touristiques sont particulièrement élevées dans les « Lacs et Petite Montagne » et le Haut-Jura (60 %).

La prise en compte des enjeux spécifiques associés au maintien des hébergements marchands se traduit pour le département par des priorités concernant l'amélioration progressive des résultats économiques des hébergements marchands ainsi que l'encouragement des investissements porteurs (sans restriction quant à la typologie des établissements).

Les activités sportives et de loisirs rassemblent 14,6 % des emplois liés à la présence touristique contre 11,3 % en moyenne en Franche-Comté. Que ce soit en saison hivernale ou estivale, le Haut-Jura et la zone « Lacs et Petite

Montagne » offrent en effet une palette d'activités de plein air qui requièrent de l'encadrement (ski, randonnées, activités nautiques,...). La découverte des richesses naturelles et culturelles du département est également portée par une politique de structuration et de valorisation des randonnées et du cyclotourisme. Le cyclotourisme est particulièrement développé dans le Jura en raison de la topographie variée du département et de la densité de son réseau. La structuration de l'offre en matière de randonnée s'articule autour d'une offre de circuits large, connue, bien répartie sur le territoire avec

des réseaux d'itinéraires interconnectés, et d'une offre orientée plus spécifiquement vers le développement touristique comme l'Échappée Jurassienne.

Le secteur de la restauration et des cafés est également légèrement surreprésenté par rapport à la moyenne régionale avec 13,5 % d'emplois touristiques dédiés. Ce taux est très variable d'un territoire à l'autre. Il atteint 28 % dans la zone « Vignoble et Revermont ». Dans ce territoire, réputé pour ses vins et ses bonnes tables, la fréquentation des restaurants est fortement tirée par la clientèle touristique.

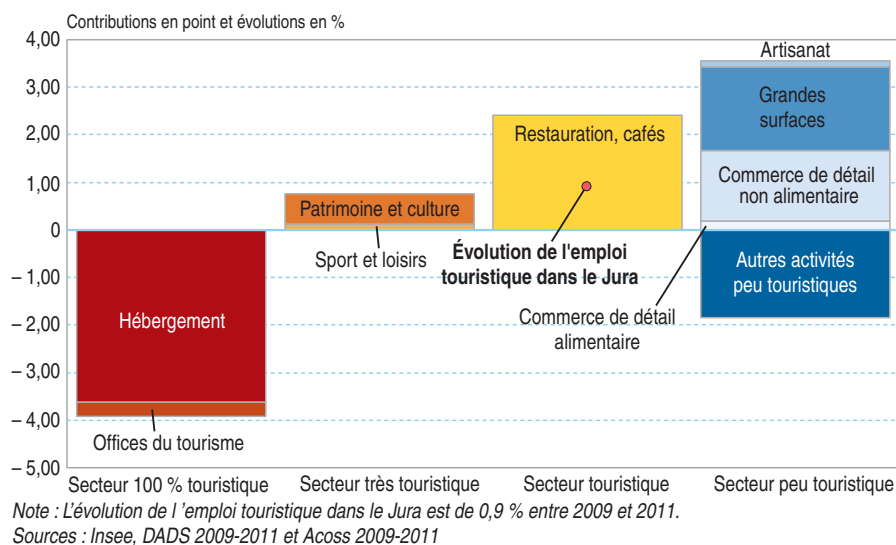
## Une croissance de l'emploi touristique tirée par la restauration et les commerces entre 2009 et 2011

Entre 2009 et 2011, le nombre d'emplois touristiques augmente d'1 % dans le Jura. Cette hausse est plus faible que la moyenne régionale (+ 3,8 %) sur la même période.

Dans le Jura, cette progression de l'emploi touristique est principalement tirée par la restauration et les commerces (grandes surfaces et commerces de détail).

L'emploi touristique dans la restauration a progressé essentiellement dans le « Vignoble et le Revermont », bénéficiant notamment des efforts d'animation et de valorisation de ses atouts vitivinicoles. L'organisation d'événements de notoriété ainsi qu'une articulation des différents savoir-faire dans la gastronomie participent également à la valorisation des vignobles jurassiens.

## Contribution des secteurs à l'évolution de l'emploi touristique dans le Jura entre 2009 et 2011

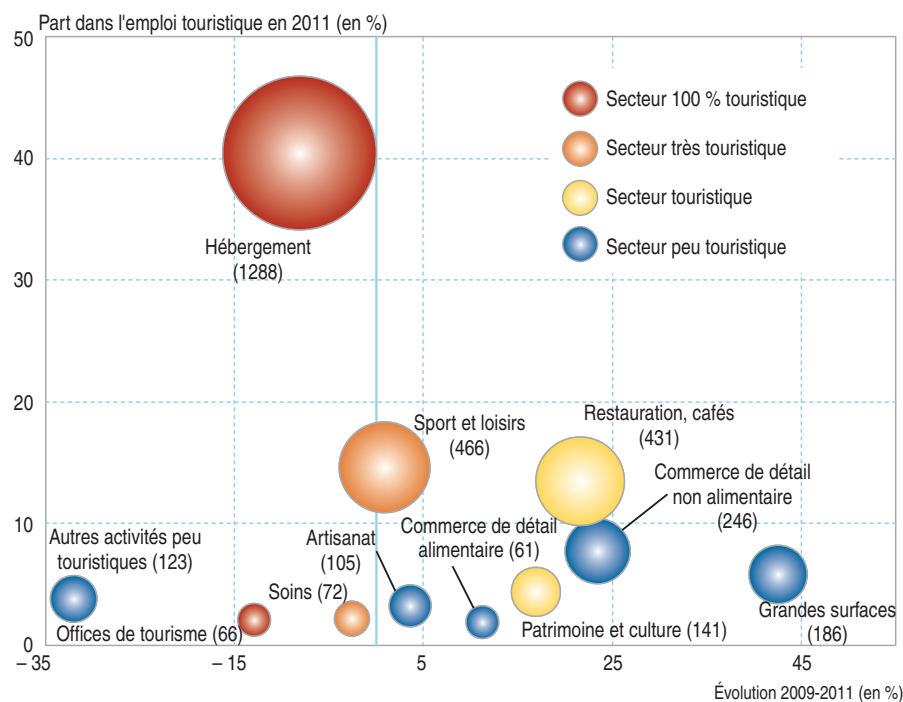


Les commerces ont quant à eux bénéficié de la proximité avec la Suisse d'une partie du département : le taux de change a été particulièrement favorable à la France sur cette période. À l'inverse, les emplois dans l'hébergement baissent entre 2009 et 2011 (- 8 %) en raison de fermetures

d'établissements, temporaires ou non. En effet, sur la période, le Jura a connu la fermeture ou la reconversion d'hôtels et de centres de vacances, notamment dans le Haut-Jura. Malgré une requalification initiée de certains centres, la perte de vitesse, constatée à l'échelle nationale, des « séjours collectifs » (colonies de vacances, classes de découverte,...) perdure. Compte tenu des enjeux que représente le secteur de l'hébergement dans le tourisme jurassien, les collectivités mènent des actions de soutien auprès des établissements en fonction de la faisabilité économique, tant par la requalification de certains centres que par l'adaptation des produits aux attentes des clientèles.

## L'hébergement est prépondérant dans l'évolution de l'emploi touristique

Poids des secteurs en 2011 et évolution 2009-2011



## Une saisonnalité affirmée : jusqu'à 4 200 emplois touristiques en juillet-août

La saisonnalité de l'emploi touristique dans le Jura est inférieure à la moyenne franc-comtoise. L'ampleur de la saisonnalité entre le mois le plus important (l'équivalent de 4 196 emplois en août) et le mois le plus faible (2 759 en janvier) s'élève en effet à 1,52 (1,7 en Franche-Comté ; 1,8 en France de Province). C'est en juillet-août que le



nombre d'emplois touristiques est le plus élevé dans le Jura.

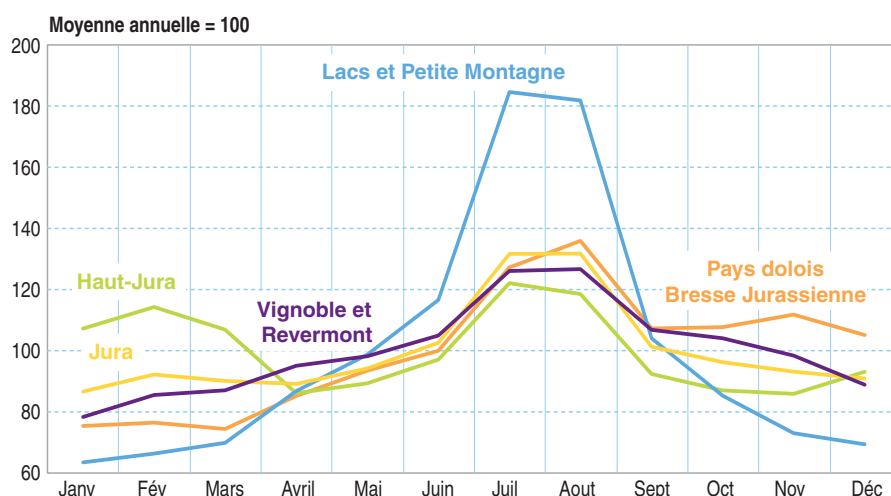
Dans la zone « Lacs et Petite Montagne », au cours du mois de juillet où l'emploi touristique est à son maximum, le nombre d'emplois est 2,9 fois plus important qu'au cours du mois de janvier (minimum d'emplois touristiques). Ainsi le recours aux saisonniers est très important en été dans cette zone. Le Haut-Jura recourt quant à lui aux saisonniers en été et en hiver. Cette double saisonnalité est propre aux destinations de montagne.

## Davantage d'emplois touristiques à temps complet dans le Jura

Les 3 184 emplois générés en 2011 par la venue de touristes dans le Jura représentent 2 580 emplois en équivalent temps plein (ETP).

Le Jura est le département franc-comtois où la part d'emplois touristiques en

## Saisonnalité de l'emploi touristique par zone touristique dans le Jura



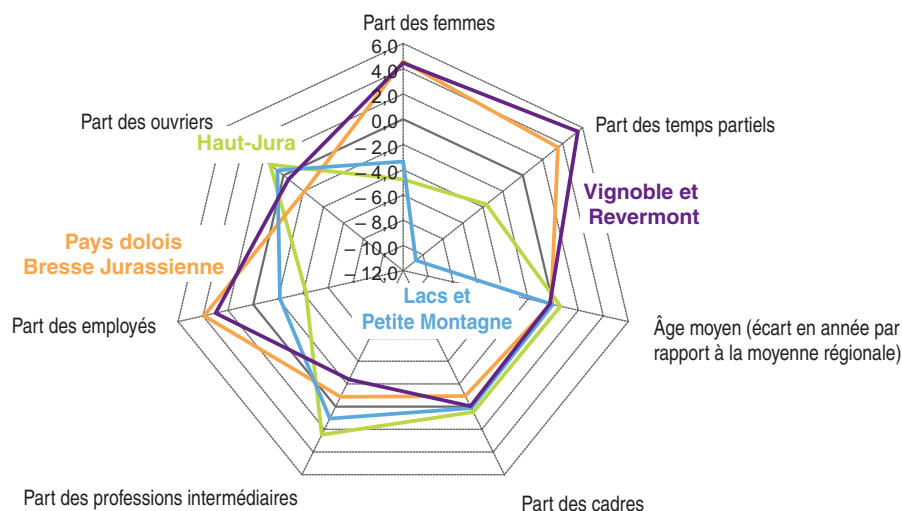
Sources : Insee, DADS 2011 et Acoiss 2011

## Caractéristiques des emplois en équivalent temps plein (ETP) touristiques dans le Jura

| Parts en % et âge moyen                                                    | Jura | Franche-Comté |
|----------------------------------------------------------------------------|------|---------------|
| Part des femmes dans les ETP touristiques                                  | 55,0 | 56,7          |
| Part des hommes dans les ETP touristiques                                  | 45,0 | 43,3          |
| Part des temps partiels dans les ETP touristiques                          | 30,3 | 34,4          |
| Part des temps complets dans les ETP touristiques                          | 69,7 | 65,6          |
| Part des cadres dans les ETP touristiques                                  | 6,7  | 7,2           |
| Part des professions intermédiaires dans les ETP touristiques              | 10,7 | 13,3          |
| Part des employés dans les ETP touristiques                                | 66,0 | 63,7          |
| Part des ouvriers dans les ETP touristiques                                | 16,6 | 15,7          |
| Part des autres catégories socioprofessionnelles dans les ETP touristiques | 0,0  | 0,0           |
| Âge moyen                                                                  | 38,5 | 37,8          |

Sources : Insee, DADS 2011 et Acoiss 2011

## Caractéristiques des emplois en équivalent temps plein dans les espaces touristiques du Jura



Note : La part des femmes dans les emplois touristiques en ETP du Haut-Jura est inférieure de 4,8 points à celle du Jura et s'élève à 50,2 %.

Sources : Insee, DADS 2011 et Acoiss 2011

## Définitions

### • Emploi en équivalent temps plein :

nombre total d'heures travaillées divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps.

### • Emploi salarié et non salarié :

par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente. Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

### • Espaces touristiques nationaux (ETN) :

découpage géographique national réalisé pour l'enquête hôtelière. En Franche-Comté, ce découpage prend les modalités : urbain, rural, montagne ski et montagne non ski. La méthode s'appuie sur le zonage en unité urbaine pour classer les communes dans l'urbain et le rural. Les communes classées dans montagne sont celles classées dans les communes de massif au titre de la « loi montagne ».



ETP à temps complet est la plus élevée (69,7 % contre 65,6 % dans la région). Il se distingue des autres départements de la région par une proportion d'emplois en ETP à temps complet particulièrement élevée dans l'hébergement (74,8 % contre 70,5 % en moyenne dans la région), dans les sports et les loisirs (72,0 % contre 67,9 %) et le secteur du patrimoine et de la culture (59,7 % contre 53,8 % en Franche-Comté). De fait, le nombre d'emplois à temps complet est par-

ticulièrement élevé dans les zones touristiques où ces activités sont surreprésentées. Dans la zone des « Lacs et Petite Montagne » et dans le Haut Jura, la part des emplois à temps complet atteint respectivement 80,5 % et 73,4 %. Comme ailleurs en Franche-Comté, les femmes occupent plus de la moitié des emplois en ETP liés au tourisme dans le Jura. Avec 55 % des ETP, cette part est cependant la plus faible des départements francs-comtois.

Cette proportion est variable d'un territoire à l'autre : les territoires les plus urbains, « Pays dolois », « Vignoble et Revermont » emploient davantage de femmes, qui y représentent 60 % des ETP.

Cependant, dans certains secteurs, les emplois restent majoritairement détenus par des hommes. C'est notamment le cas des activités « sports et loisirs », dont seulement un tiers des ETP sont occupés par des femmes. ■

## Sources

Les sources utilisées pour estimer l'emploi lié au tourisme sont :

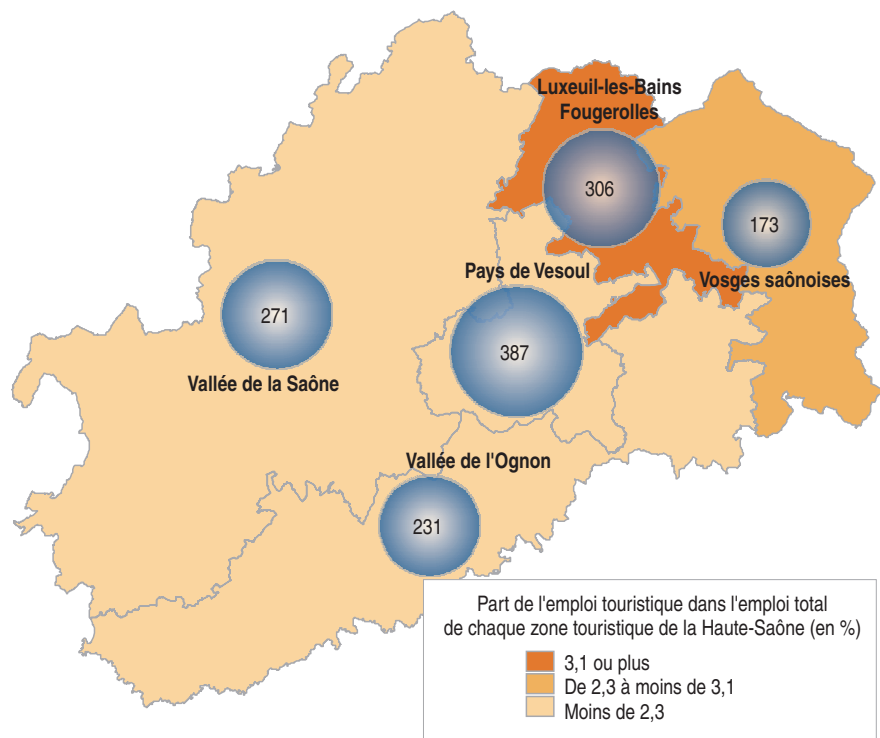
- Les **déclarations annuelles de données sociales (DADS)** de 2009 et 2011 pour l'emploi salarié. Les DADS sont des documents administratifs obligatoires pour toutes les entreprises employant des salariés, elles précisent les postes occupés et les données d'état civil de chaque personne employée. Les DADS couvrent l'ensemble des salariés des entreprises situées en France à l'exception des salariés de la Fonction Publique d'État, de l'agriculture et des services domestiques.
- Les données **Acos** (**Agence centrale des organismes de sécurité sociale**) de 2009 et 2011 de la caisse nationale des Urssaf, permettent d'estimer l'emploi non salarié lié au tourisme sur ces deux années. Cette source collecte les cotisations sociales et les contributions sociales (CSG-CRDS) reposant sur les rémunérations.

## Chiffres clés pour la Haute-Saône

- 1 370 emplois touristiques en moyenne sur l'année 2011 dans le département.
- Une progression de + 5,8 % entre 2009 et 2011.
- 1,9 % de l'emploi total du département.
- Un pic saisonnier de plus de 1 800 emplois en août.
- 29 % des emplois sont concentrés dans l'hébergement touristique.
- Un emploi majoritairement féminin (59,8 %).

Sur les 10 950 emplois directement générés par l'activité touristique en Franche-Comté dans le secteur privé en 2011, environ 1 370 sont en Haute-Saône. Ces emplois liés au tourisme représentent 1,9 % de l'emploi total du département (2,6 % pour la région). Les emplois touristiques (salariés ou non) sont directement liés à la présence de visiteurs, soit au travers de secteurs exclusivement touristiques (hôtels, campings), soit au travers de secteurs répondant à la demande de la population résidente mais qui peuvent connaître un surplus d'activité lié à la présence de touristes (restauration, supermarché, etc.). Par ailleurs, les emplois étudiés se mesurent en nombre de personnes travaillant dans les activités liées à la venue de touristes. Ramenés au nombre d'heures travaillées, ces emplois sont convertis en équivalent temps plein pour analyser les caractéristiques socio-

## Les emplois liés à la venue de touristes dans les zones touristiques de la Haute-Saône (volumes et parts)



Sources : Insee, DADS 2011 et Acoess 2011

économiques des personnes travaillant dans le domaine touristique. En outre, les emplois liés au tourisme gérés par les collectivités territoriales (emplois dans certains hébergements, musées, associations et offices de tourisme) ne sont pas pris en compte par la méthode d'évaluation, aboutissant ainsi à une légère sous-évaluation du nombre réel de postes touristiques.

Cinq territoires, qui correspondent pour l'essentiel au découpage utilisé pour qualifier les différents espaces touristiques départementaux et pro-

duire un certain nombre de données touristiques, sont étudiés : Pays de Vesoul, Luxeuil-Fougères, Vosges saônoises, Vallée de la Saône et Vallée de l'Ognon.

## Une majorité des emplois se concentre dans les villes

On estime annuellement à plus de 90 millions d'euros<sup>1</sup> les retombées économiques directes liées aux dépenses touristiques en Haute-Saône. La

## L'emploi touristique dans les zonages de la Haute-Saône

|                                                                    | Vosges saônoises | Vallée de la Saône | Vallée de l'Ognon | Luxeuil-les-bains-Fougères | Pays de Vesoul | Haute-Saône |
|--------------------------------------------------------------------|------------------|--------------------|-------------------|----------------------------|----------------|-------------|
| Emploi touristique (en volume)                                     | 173              | 271                | 231               | 306                        | 387            | 1 367       |
| Part de la zone dans l'emploi touristique du département (en %)    | 12,6             | 19,8               | 16,9              | 22,3                       | 28,3           | 100,0       |
| Part de l'emploi touristique dans l'emploi total de la zone (en %) | 2,3              | 1,6                | 1,8               | 3,1                        | 1,6            | 1,9         |
| Part des non salariés dans l'emploi touristique de la zone (en %)  | 26,3             | 26,9               | 24,1              | 20,4                       | 16,5           | 21,9        |

Sources : Insee, DADS 2011 et Acoess 2011

<sup>1</sup> Source : CRT 2010, enquête dépense

fréquentation touristique a également généré environ 1 370 emplois en moyenne sur l'année 2011, soit un peu moins de 2 % de l'emploi total du département. La part des emplois non salariés représente près de 22 % de l'emploi touristique total.

Une majorité des emplois touristiques se concentre dans les pôles urbains avec notamment Vesoul et Luxeuil-les-Bains. Le Pays de Vesoul représente 28,3 % des emplois touristiques de Haute-Saône. Cependant, compte tenu de la diversité des activités économiques dans cette zone, l'emploi lié au tourisme n'y représente que 1,6 % de l'emploi total soit la part la plus faible de Haute-Saône. Luxeuil-les-Bains-Fougerolles concentre 22,3 % des emplois touristiques du département. La part de l'emploi touristique dans l'emploi total est la plus élevée dans cette zone (3,1 %) notamment en raison de la présence d'activités touristiques spécifiques, comme les thermes et le secteur de la distillerie.

La vallée de la Saône, la vallée de l'Ognon et les Vosges saônoises, si-

tuées en secteur rural, représentent plus de trois quart de la superficie départementale et pèsent moins de la moitié des emplois touristiques du département. L'emploi touristique dans les Vosges saônoises représente 2,3 % de l'emploi total (soit 173 emplois) cette zone attirant du tourisme d'agrément orienté vers les activités de randonnée et de pêche. La vallée de l'Ognon, orientée également sur le développement d'un tourisme vert (canoë-kayak, randonnée, patrimoine culturel, ...) compte 231 emplois touristiques, soit 1,8 % des emplois de cette zone. La Vallée de la Saône, qui connaît une forte activité de tourisme fluvial, compte ainsi plus de 270 emplois touristiques soit 1,6 % des emplois.

L'emploi non salarié est plus important en zone rurale qu'en zone urbaine. Ceci s'explique principalement par une forte présence d'hébergements chez l'habitant en zone rurale (génératrice de peu d'emplois salariés) alors que les hôtels sont eux présents en ville (pas ou peu d'emplois non salariés dans les hôtels).

## Une concentration des emplois touristiques dans l'hébergement

À l'image de ce qui est observé à l'échelle régionale, le secteur d'activité qui génère le plus d'emplois touristiques en Haute-Saône est celui des hébergements (près de 400 emplois), soit près de 29 % de l'emploi touristique départemental. Ce taux atteint près de 50 % dans les Vosges saônoises en raison d'une sous représentation de certaines activités liées à la fréquentation touristique (sport et loisirs, commerce et restauration notamment). À l'opposé, le poids de l'hébergement dans le total des emplois touristiques n'est que de 16,1 % dans le Pays de Vesoul.

Les grandes surfaces et le commerce de détail (alimentaire et non alimentaire) concentrent 330 emplois touristiques, ce qui constitue le second secteur d'activité pourvoyeur d'emplois touristiques. Ces activités ne sont pas considérées comme fortement touristiques (cf. encadré) mais génèrent de nombreux emplois

### Répartition des emplois liés au tourisme en 2011 selon le secteur d'activité dans les zones touristiques de la Haute-Saône (en %)

| Secteur d'activité et touristicité                   | Haute-Saône  | Vosges saônoises | Vallée de la Saône | Vallée de l'Ognon | Luxeuil-les-bains-Fougerolles | Pays de Vesoul |
|------------------------------------------------------|--------------|------------------|--------------------|-------------------|-------------------------------|----------------|
| Hébergement (100 % touristique)                      | 28,7         | 48,3             | 31,7               | 35,7              | 23,6                          | 17,7           |
| Offices de tourisme (100 % touristique)              | 2,1          | 1,4              | 1,5                | 2,4               | 4,0                           | 1,0            |
| Sport et loisirs (très touristique*)                 | 10,9         | 2,8              | 11,7               | 4,8               | 26,7                          | 5,3            |
| Patrimoine et culture (très touristique*)            | 4,4          | 8,2              | 3,2                | 4,7               | 0,1                           | 6,8            |
| Restauration, cafés (touristique)                    | 3,8          | 1,6              | 0,6                | 1,3               | 3,4                           | 8,9            |
| Soins (touristique)                                  | 2,2          | 2,1              | 2,9                | 4,0               | 1,6                           | 0,9            |
| Commerce de détail alimentaire (peu touristique)     | 2,5          | 2,8              | 1,7                | 3,1               | 2,3                           | 2,8            |
| Commerce de détail non alimentaire (peu touristique) | 11,5         | 7,1              | 9,4                | 13,6              | 13,2                          | 12,3           |
| Grandes surfaces (peu touristique)                   | 10,2         | 8,2              | 10,8               | 14,0              | 7,0                           | 10,8           |
| Artisanat (peu touristique)                          | 4,9          | 3,9              | 6,8                | 7,3               | 5,2                           | 2,4            |
| Autres activités (peu touristique)                   | 18,9         | 13,7             | 19,8               | 9,3               | 12,8                          | 31,1           |
| <b>Total</b>                                         | <b>100,0</b> | <b>100,0</b>     | <b>100,0</b>       | <b>100,0</b>      | <b>100,0</b>                  | <b>100,0</b>   |

\* : Les secteurs « Sport et loisirs » et « Patrimoine et culture » sont classés dans « très touristiques » car ils contiennent des activités à la fois « 100 % touristique » et « touristique »

Sources : Insee, DADS 2011 et Acoess 2011

## La touristicité des activités

La méthode d'estimation de l'emploi touristique a été profondément revue en 2014 afin notamment d'y intégrer les emplois non salariés et de mieux prendre en compte la saisonnalité de l'emploi. De ce fait, les données qui en sont issues ne sont pas comparables à celles précédemment publiées.

Cette nouvelle méthode aboutit à un nouveau classement des activités selon trois degrés de touristicité et exclut la majorité des moyens de transport et des agences de voyage :

- dans les activités 100 % touristiques, celles qui n'existeraient pas sans la présence des touristes (ex : hôtels, téléphériques et remontées mécaniques, musées, offices de tourisme...), tout l'emploi est considéré comme touristique ;
- dans les activités touristiques (restauration, taxis, casinos, débits de boisson...) et les activités peu touristiques (commerce de détail, artisanat, coiffure...), seule une partie de l'emploi résulte de la venue des touristes dans la zone. L'emploi lié au tourisme résulte de la différence entre l'emploi total de la zone et celui destiné à la population résidente.

## Évolution de l'emploi touristique en Haute-Saône selon la touristicité des activités

|                  | Effectifs dans l'emploi touristique en 2011 | Part dans l'emploi touristique en 2011 (en %) | Évolution 2009 - 2011 (en %) |
|------------------|---------------------------------------------|-----------------------------------------------|------------------------------|
| 100% touristique | 477                                         | 34,9                                          | -3,7                         |
| Touristique      | 211                                         | 15,4                                          | +5,6                         |
| Peu touristique  | 679                                         | 49,7                                          | +13,8                        |
| <b>Ensemble</b>  | <b>1 367</b>                                | <b>100,0</b>                                  | <b>+5,8</b>                  |

Sources : Insee, DADS 2009-2011 et Acoess 2009-2011

## Des emplois 100 % touristiques localisés plutôt en milieu rural (en %)

|                            | Vosges saônoises | Vallée de la Saône | Vallée de l'Ognon | Luxeuil-les-bains-Fougerolles | Pays de Vesoul |
|----------------------------|------------------|--------------------|-------------------|-------------------------------|----------------|
| 100% touristique           | 57,0             | 43,2               | 39,8              | 28,0                          | 21,8           |
| Touristique                | 6,6              | 10,3               | 6,4               | 33,2                          | 63,9           |
| Peu touristique            | 36,5             | 46,5               | 53,8              | 38,8                          | 14,3           |
| <b>Ensemble de la zone</b> | <b>100,0</b>     | <b>100,0</b>       | <b>100,0</b>      | <b>100,0</b>                  | <b>100,0</b>   |

Sources : Insee, DADS 2011 et Acoess 2011

En Haute-Saône, la part de l'emploi 100 % touristique représente 34,9 % de l'emploi touristique (38,9 % en Franche-Comté). La part des emplois 100 % touristiques est beaucoup plus élevée en zone rurale qu'en zone urbaine, la grande majorité de ces emplois concernant des sites, activités ou hébergements touristiques. Dans les Vosges Saônoises, la part de l'emploi dans les secteurs 100 % touristiques est la plus élevée (57 %). À l'inverse, cette part est la plus faible dans le Pays de Vesoul (21,8 %).

grâce aux commerces répartis sur l'ensemble du territoire. Par ailleurs, des activités spécifiques comme les distilleries, nombreuses notamment sur Fougerolles, concourent à augmenter ce volume d'emplois.

Si les emplois dans la restauration et les cafés représentent le deuxième secteur d'emploi touristique au niveau régional (11,6 %), ce taux n'atteint que 3,8 % en Haute-Saône. L'essentiel de l'emploi

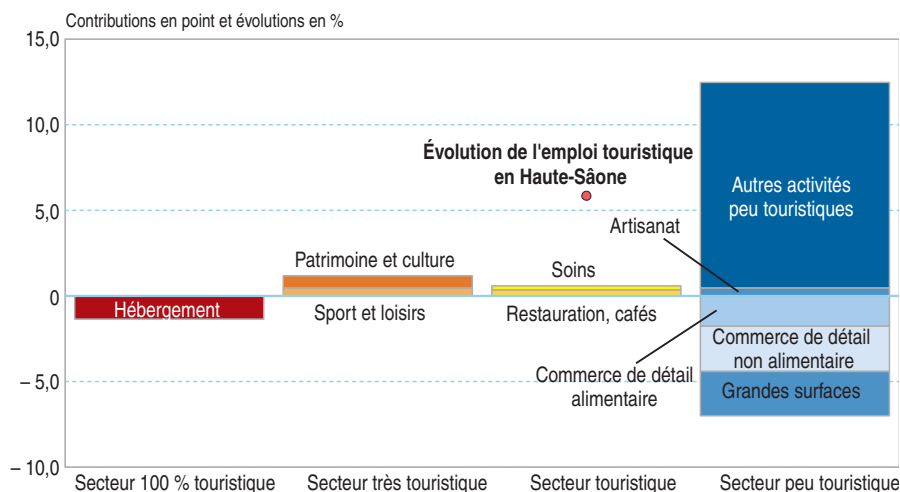
dans la restauration est en effet destiné à la clientèle locale. De même, le poids du patrimoine et de la culture dans l'emploi touristique est particulièrement faible dans le département : 4,4 % en Haute-Saône contre 11,2 % en moyenne en Franche-Comté. La Haute-Saône dispose d'un patrimoine architectural et culturel riche mais dispersé sur le territoire. De plus, il existe une carence en dispositifs et aménagements de médiation culturelle

(bornes interactives par exemple) et d'interprétation du patrimoine (visites guidées par exemple), notamment à destination du jeune public. Les musées sont nombreux mais n'enregistrent qu'une faible fréquentation, essentiellement locale.

Enfin les autres activités (peu touristiques) représentent 18,9 % de l'emploi touristique du département. Elles regroupent des activités variées comme les locations de biens immobiliers, les



## Contribution des secteurs à l'évolution de l'emploi touristique en Haute-Saône entre 2009 et 2011



Note : L'évolution de l'emploi touristique en Haute-Saône est de 5,8 % entre 2009 et 2011.  
Sources : Insee, DADS 2009-2011 et Acoiss 2009-2011

tation des activités peu touristiques (+ 13,8 %) qui représentent près de la moitié des emplois touristiques (cf. encadré) alors que l'emploi dans les activités 100 % touristiques s'est contracté de 3,7 % en raison d'une baisse dans l'hébergement. La baisse dans l'hébergement peut s'expliquer par la fermeture régulière d'établissements hôteliers observée en milieu rural dans des hôtels indépendants familiaux ne proposant pas de restauration malgré les mesures de soutien et les crédits à la modernisation des établissements hôteliers mis en place par les collectivités territoriales.

## Une saisonnalité plus marquée dans la Vallée de l'Ognon

En moyenne annuelle, la Haute-Saône compte 1 368 emplois touristiques en 2011. Ce chiffre varie entre 1 050 emplois au mois de janvier à plus de 1 800 emplois au mois d'août, soit un ratio de

locations de véhicule, les taxis, le traitement des déchets...

Luxeuil-Fougerolles est une zone touristique spécifique. Près de 27 % des emplois touristiques de ce secteur sont dans le domaine sport et loisirs. La présence d'un golf et d'un casino sur ce territoire explique en grande partie la part importante d'emplois dans ce domaine. L'emploi lié au tourisme est particulièrement faible dans cette zone dans le secteur du patrimoine et de la culture (0,1 %), malgré l'ambition culturelle affichée par la cité luxovienne. La faiblesse de ce secteur en termes d'emploi peut s'expliquer par deux facteurs. Tout d'abord, seuls les emplois privés sont pris en compte, par exemple les personnels présents dans les musées sont le plus souvent des employés municipaux et ne sont donc pas comptabilisés. Ensuite l'office de tourisme de Luxeuil-les-Bains emploie des guides qui sont comptabilisés dans le secteur « offices de tourisme » et non dans celui du patrimoine et de la culture.

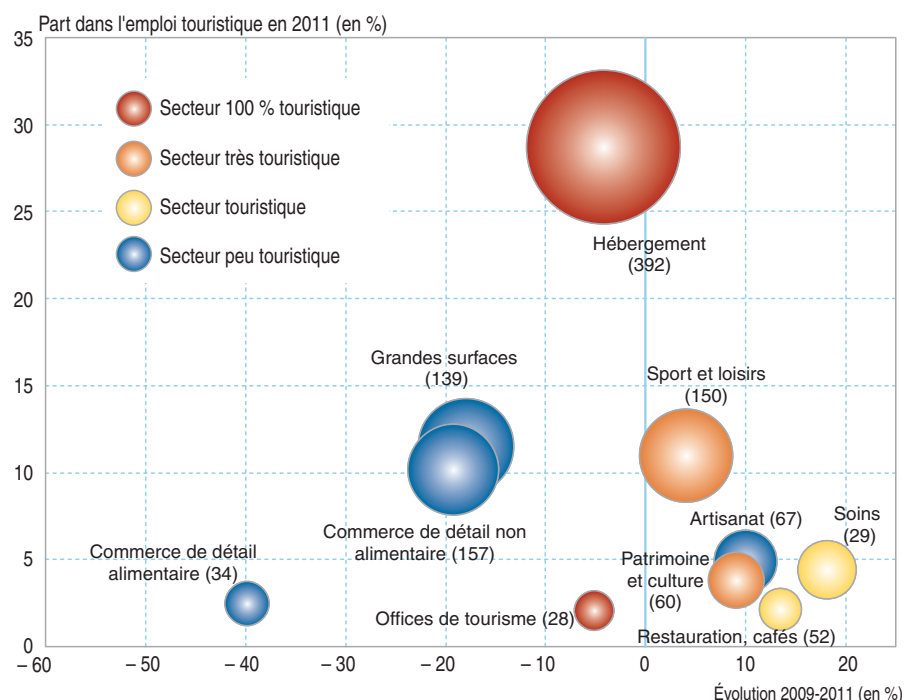
## Des emplois plus nombreux en 2011 qu'en 2009

Entre 2009 et 2011, l'emploi touristique salarié et non salarié a globalement progressé de 5,8 % en Haute-Saône, passant de 1 292 emplois en 2009 à 1 370 en 2011.

Dans le même temps, l'emploi progresse de 3,8 % en Franche-Comté. L'emploi touristique progresse uniquement dans le Pays de Vesoul et dans les Vosges saônoises. Globalement, l'emploi touristique en Haute-Saône est tiré par l'augmen-

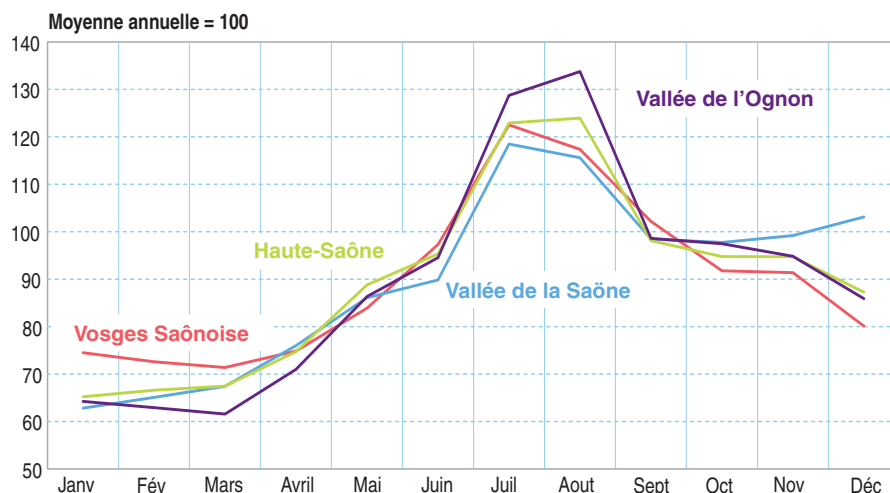
## L'hébergement est prépondérant dans l'évolution de l'emploi touristique

Poids des secteurs en 2011 et évolution 2009-2011



Sources : Insee, DADS 2009-2011 et Acoiss 2009-2011

## Saisonnalité de l'emploi touristique par zone touristique en Haute-Saône



Sources : Insee, DADS 2011 et Acoiss 2011

1,8, signe d'une saisonnalité marquée en l'absence de saison d'hiver (ce ratio est pour comparaison de 1,7 en Franche-Comté).

Les Vosges Saônoises sont le moins sensibles à la saisonnalité (ratio de 1,6), l'emploi se maintenant davantage pendant les mois d'hiver en raison des activités liées à la neige. À l'inverse, la Vallée de l'Ognon possède une seule saison touristique estivale (activités liées à l'eau) et connaît la plus forte

saisonnalité. Le nombre d'emplois est deux fois plus important au cours du mois d'août, où le nombre d'emplois touristiques est au maximum, qu'au cours du mois de mars où il atteint son minimum.

Les 1 370 emplois générés en moyenne en 2011 par la venue de touristes en Haute-Saône représentent 1 090 emplois en équivalent temps plein (ETP). La Haute-Saône est le département où la part des femmes dans l'emploi

touristique est la plus élevée : 59,8 % des emplois en ETP contre 56,7 % en Franche-Comté.

L'emploi est majoritairement féminin dans tous les secteurs d'activité à l'exception des sports et loisirs où les femmes ne représentent que 42,3 % des emplois en ETP. L'emploi féminin est prépondérant dans le secteur des grandes surfaces (73,2 % des emplois sont des emplois féminins) comme dans tous les départements comtois. La Haute-Saône se distingue par une proportion de femmes particulièrement élevée dans la restauration (67,4 % en Haute-Saône contre 52,8 % en moyenne en Franche-Comté), dans le patrimoine et la culture (57,8 % contre 52,9 %) et dans les sports et loisirs (+ 5,3 points par rapport à la Franche-Comté).

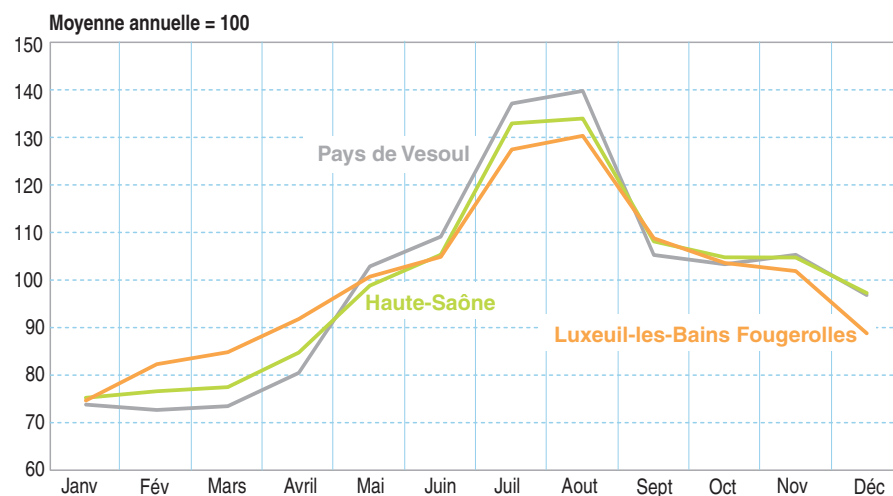
La vallée de l'Ognon compte la plus grande proportion d'emplois féminins (près de deux emplois touristiques sur trois sont occupés par des femmes). À l'inverse, la part des femmes est la plus faible dans la Vallée de la Saône (56,5 %).

Sur l'ensemble du département, 64 % des emplois en ETP sont à temps complet et 36 % sont à temps partiel. La part

### Définitions

- **Emploi en équivalent temps plein** : nombre total d'heures travaillées divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps.
- **Emploi salarié et non salarié** : par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente. Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

## Saisonnalité de l'emploi touristique par zone touristique en Haute-Saône



Sources : Insee, DADS 2011 et Acoiss 2011

des emplois touristiques en ETP à temps complet est supérieure en zone urbaine avec par exemple 67,6 % dans la zone de Luxeuil-Fougerolles contre 58,6 % dans les Vosges saônoises. C'est dans le secteur des sports et loisirs que l'on rencontre généralement le plus d'emplois en ETP à temps complet (71,4 %). Les temps partiels sont particulièrement élevés dans le secteur de l'hébergement en Haute-Saône : 37,9 % des emplois en ETP contre 29,5 % en Franche-Comté.

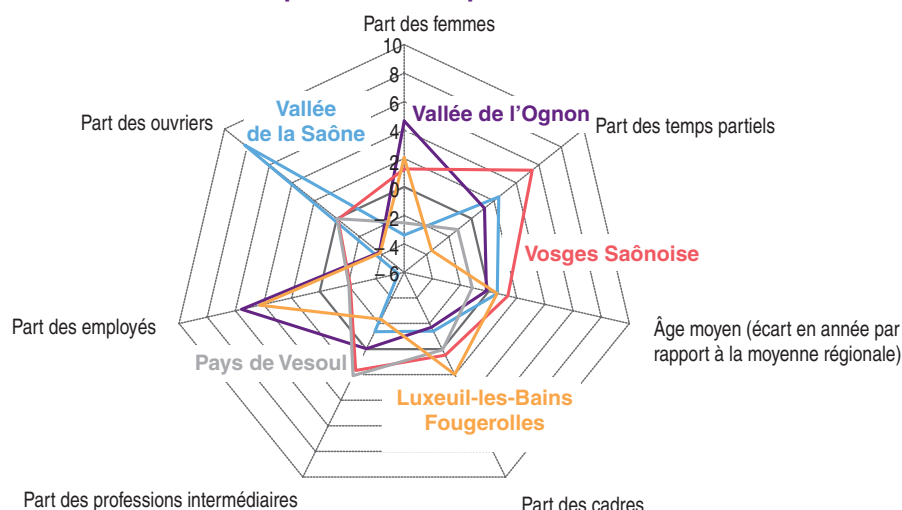
L'âge moyen est de 38,4 ans, soit légèrement supérieur à la moyenne franc-comtoise (37 ans). Le secteur de la restauration et des cafés en Haute-Saône emploie de nombreux jeunes : plus du tiers de ses effectifs sont des jeunes de moins de 25 ans, soit cinq points de plus qu'en moyenne régionale. À l'inverse, près de 30 % des emplois en ETP dans le secteur de l'hébergement sont occupés par des salariés de plus de 50 ans (24,3 % en moyenne en Franche-Comté). Luxeuil-les-Bains-Fougerolles est la zone touristique où la part des jeunes est la plus élevée (21,2 %). En revanche, les Vosges saônoises comptent la plus forte proportion de salariés âgés de plus de 50 ans, compte tenu de la forte représentation de l'activité hébergement (notamment chez l'habitant) dans ce secteur. ■

## Caractéristiques des emplois en équivalent temps plein (ETP) touristiques en Haute-Saône

| Parts en % et âge moyen                                                    | Haute-Saône | Franche-Comté |
|----------------------------------------------------------------------------|-------------|---------------|
| Part des femmes dans les ETP touristiques                                  | 59,8        | 56,7          |
| Part des hommes dans les ETP touristiques                                  | 40,2        | 43,3          |
| Part des temps partiels dans les ETP touristiques                          | 36,0        | 34,4          |
| Part des temps complets dans les ETP touristiques                          | 64,0        | 65,6          |
| Part des cadres dans les ETP touristiques                                  | 5,8         | 7,2           |
| Part des professions intermédiaires dans les ETP touristiques              | 10,1        | 13,3          |
| Part des employés dans les ETP touristiques                                | 60,4        | 63,7          |
| Part des ouvriers dans les ETP touristiques                                | 23,6        | 15,7          |
| Part des autres catégories socioprofessionnelles dans les ETP touristiques | 0,0         | 0,0           |
| Âge moyen                                                                  | 38,4        | 37,8          |

Sources : Insee, DADS 2011 et Acoiss 2011

## Caractéristiques des emplois en équivalent temps plein dans les espaces touristiques de la Haute-Saône



Note : La part des femmes dans les emplois touristiques en ETP de la vallée de l'Ognon est supérieure de 4,6 points à celle de la Haute-Saône et s'élève à 64,5 %.

Sources : Insee, DADS 2011 et Acoiss 2011

## Sources

Les sources utilisées pour estimer l'emploi lié au tourisme sont :

- Les **déclarations annuelles de données sociales (DADS)** de 2009 et 2011 pour l'emploi salarié. Les DADS sont des documents administratifs obligatoires pour toutes les entreprises employant des salariés, elles précisent les postes occupés et les données d'état civil de chaque personne employée. Les DADS couvrent l'ensemble des salariés des entreprises situées en France à l'exception des salariés de la Fonction Publique d'État, de l'agriculture et des services domestiques.
- Les données **Acoiss (Agence centrale des organismes de sécurité sociale)** de 2009 et 2011, de la caisse nationale des Urssaf, permettent d'estimer l'emploi non salarié lié au tourisme sur ces deux années. Cette source collecte les cotisations sociales et les contributions sociales (CSG-CRDS) reposant sur les rémunérations.

## Chiffres clés

- 1 207 emplois en moyenne sur l'année 2011 dans le Territoire de Belfort\*.
- Soit 850 emplois en équivalent temps plein (dont plus de 700 en zone urbaine).
- 2,4 % de l'emploi total du département.
- Un pic saisonnier de plus de 1 600 emplois en juillet.
- 23% des emplois dans l'hébergement touristique, plus gros pourvoyeur d'emplois.

2,4 % de l'emploi total du Territoire de Belfort est lié à la présence de touristes. Les emplois touristiques (salariés ou non) sont directement liés à la présence de visiteurs, soit au travers de secteurs exclusivement touristiques (hôtels, campings), soit au travers de secteurs répondant à la demande de la population résidente mais qui peuvent connaître un surplus d'activité lié à la présence de touristes (restauration, supermarché, etc.). Par ailleurs, les emplois étudiés se mesurent en nombre de personnes travaillant dans les activités liées à la venue de touristes. Ramenés au nombre d'heures travaillées, ces emplois sont convertis en équivalent temps plein pour permettre l'analyse des caractéristiques socio-économiques des personnes travaillant dans le domaine touristique. En outre, les emplois liés au tourisme gérés par les collectivités territoriales (emplois dans certains hébergements, musées, associations et offices de tourisme) ne sont pas pris en compte par la méthode d'évaluation, aboutissant ainsi à une légère sous-évaluation du nombre réel de postes touristiques.

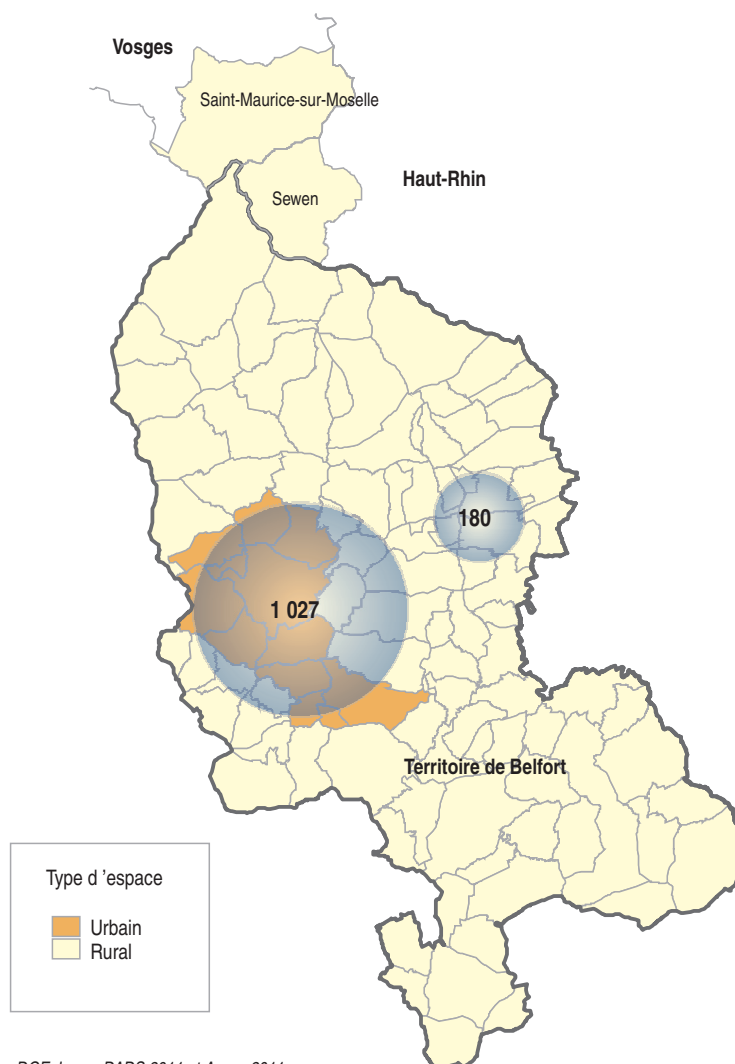
Le Territoire de Belfort offre plus de 10 % des emplois touristiques régionaux.

Cette forte proportion est principalement due à la densité de sa population, et à l'importance du tourisme d'affaires, en plus du tourisme d'agrément (tourisme urbain, évènementiel et de pleine nature).

Dans le département, deux zones touristiques, l'une urbaine, l'autre rurale, possèdent chacune un site phare. D'une part, le pôle « Lion/citadelle/vieille ville de Belfort », zonage dit « urbain » qui comprend la ville de Belfort et les dix communes de son agglomération les plus pourvoyeuses

d'emploi, notamment du fait de la présence d'établissements hôteliers. D'autre part, le Ballon d'Alsace pour le zonage dit « rural » qui comprend les autres communes du Territoire de Belfort ainsi que deux communes extérieures au département, Sewen dans le Haut-Rhin et Saint-Maurice-sur-Moselle dans les Vosges. Ces deux communes appartiennent au site touristique interdépartemental du Ballon d'Alsace et il était, en outre, nécessaire de les ajouter afin d'obtenir un échantillon quantitatif suffisant pour la zone rurale.

Les emplois liés à la venue de touristes  
dans les zones touristiques du Territoire de Belfort (volume)



Sources : DGE; Insee, DADS 2011 et Acoiss 2011

© IGN - Insee 2014

\* Le Territoire de Belfort est élargi aux communes de Sewen et Saint-Maurice-sur-Moselle



## L'emploi touristique dans les zonages du Territoire de Belfort\*

|                                                                    | Urbain | Rural | Territoire de Belfort* |
|--------------------------------------------------------------------|--------|-------|------------------------|
| Emploi touristique (en volume)                                     | 1 027  | 180   | 1 207                  |
| Part de la zone dans l'emploi touristique du département (en %)    | 85,1   | 14,9  | 100,0                  |
| Part de l'emploi touristique dans l'emploi total de la zone (en %) | 2,9    | 1,1   | 2,4                    |
| Part des non salariés dans l'emploi touristique de la zone (en %)  | 13,3   | 19,5  | 15,2                   |

Sources : Insee, DADS 2011 et Acoiss 2011

### Une concentration des emplois liés au tourisme en zone urbaine

Les touristes dépensent près de 50 millions d'euros chaque année dans le Territoire de Belfort. Cette fréquentation touristique a également généré 1 207 emplois en moyenne sur l'année 2011 dans le Territoire de Belfort élargi aux communes de Sewen et de Saint-Maurice-sur-Moselle, soit 2,4 % de l'emploi total du département.

85 % des 1 207 emplois liés au tourisme sont situés dans la zone urbaine, soit 2,9 % des emplois totaux de cette zone. La zone urbaine comprend tout d'abord la majorité des activités liées à la restauration, aux commerces, aux grandes surfaces ou encore aux activités culturelles et patrimoniales liées à la ville de Belfort. Mais cette prépondérance s'explique surtout par la présence d'une grande majorité des hébergements touristiques professionnels : 18 des 20 établissements hôteliers du Territoire de Belfort sont situés dans cette zone, ainsi que le camping de l'Etang des Forges.

La zone rurale concentre, pour sa part, 15 % des emplois touristiques du Territoire de Belfort\* soit 180 emplois touristiques. Fort de ses centaines de milliers de visiteurs annuels, le site touristique du Ballon d'Alsace est le plus grand pourvoyeur d'emplois de cette zone, à la fois sur sa partie sommitale et dans les vallées (hébergements touristiques, personnels de la station, restaurants, commerces, artisanat, etc.). Les

autres formes d'hébergements (gîtes d'étape, refuges, centres de vacances, campings, etc.) génèrent également des emplois touristiques.

Les non salariés représentent 15 % de l'emploi touristique du Territoire de Belfort\*, soit la part la plus faible de l'ensemble des départements de la région. En effet, ce département est le plus urbain de la région. Or, la part des non salariés est toujours plus faible en zone urbaine en raison d'infrastructures touristiques de taille plus importante qu'en zone rurale. La part des non salariés s'élève ainsi en moyenne à seulement 13 % en zone urbaine et 20 % en zone rurale.

### Les grandes surfaces ainsi que le patrimoine et la culture sont davantage représentés dans le Territoire de Belfort\*

Comme dans les autres départements francs-comtois, le secteur d'activité qui génère le plus d'emplois touristiques dans le Territoire de Belfort\* est celui des hébergements marchands (276 emplois). Ce secteur ne représente cependant que 22,9 % des emplois touristiques du département, soit près de dix points de moins que la part moyenne régionale. Si la zone urbaine semble assez bien dotée en hébergements, la zone rurale l'est moins : près de deux tiers des lits touristiques mar-

### Répartition des emplois liés au tourisme en 2011 selon le secteur d'activité dans les zones touristiques du Territoire de Belfort\* (en %)

| Secteur d'activité et touristicité                   | Territoire de Belfort* | Urbain       | Rural        |
|------------------------------------------------------|------------------------|--------------|--------------|
| Hébergement (100 % touristique)                      | 22,9                   | 19,4         | 42,7         |
| Offices de tourisme (100 % touristique)              | 1,7                    | 1,8          | 1,2          |
| Sport et loisirs (très touristique*)                 | 8,9                    | 7,9          | 14,6         |
| Patrimoine et culture (très touristique*)            | 13,0                   | 14,8         | 2,7          |
| Restauration, cafés (touristique)                    | 4,4                    | 4,6          | 3,6          |
| Soins (touristique)                                  | 2,7                    | 2,8          | 2,1          |
| Commerce de détail alimentaire (peu touristique)     | 2,2                    | 2,0          | 3,4          |
| Commerce de détail non alimentaire (peu touristique) | 11,3                   | 11,1         | 12,7         |
| Grandes surfaces (peu touristique)                   | 13,8                   | 14,8         | 8,6          |
| Artisanat (peu touristique)                          | 2,7                    | 2,3          | 4,6          |
| Autres activités (peu touristique)                   | 16,2                   | 18,3         | 3,8          |
| <b>Total</b>                                         | <b>100,0</b>           | <b>100,0</b> | <b>100,0</b> |

Sources : Insee, DADS 2011 et Acoiss 2011

\* : Les secteurs « Sports et loisirs » et « Patrimoine et culture » sont classés dans « très touristique » car ils contiennent des activités à la fois « 100 % touristique » et « touristique »

<sup>1</sup> : Source : CRT 2010, enquête dépense

\* Le Territoire de Belfort est élargi aux communes de Sewen et Saint-Maurice-sur-Moselle



## La touristicité des activités

La méthode d'estimation de l'emploi touristique a été profondément revue en 2014 afin notamment d'y intégrer les emplois non salariés et de mieux prendre en compte la saisonnalité de l'emploi. De ce fait, les données qui en sont issues ne sont pas comparables à celles précédemment publiées.

Cette nouvelle méthode aboutit à un nouveau classement des activités selon trois degrés de touristicité et exclut la majorité des moyens de transport et des agences de voyage :

- dans les activités 100 % touristiques, celles qui n'existeraient pas sans la présence des touristes (ex : hôtels, téléphériques et remontées mécaniques, musées, offices de tourisme...), tout l'emploi est considéré comme touristique ;
- dans les activités touristiques (restauration, taxis, casinos, débits de boisson...) et les activités peu touristiques (commerce de détail, artisanat, coiffure...), seule une partie de l'emploi résulte de la venue des touristes dans la zone. L'emploi lié au tourisme résulte de la différence entre l'emploi total de la zone et celui destiné à la population résidente.

## Évolution de l'emploi touristique dans le Territoire de Belfort\* selon la touristicité des activités

|                  | Effectifs dans l'emploi touristique en 2011 | Part dans l'emploi touristique en 2011 (en %) | Évolution 2009 - 2011 (en %) |
|------------------|---------------------------------------------|-----------------------------------------------|------------------------------|
| 100% touristique | 318                                         | 26,4                                          | +1,4                         |
| Touristique      | 279                                         | 23,1                                          | +14,2                        |
| Peu touristique  | 610                                         | 50,5                                          | +45,0                        |
| <b>Ensemble</b>  | <b>1 207</b>                                | <b>100,0</b>                                  | <b>+14,4</b>                 |

Sources : Insee, DADS 2009-2011 et Acoess 2009-2011

## Plus de la moitié des emplois sont peu touristiques dans la zone urbaine du Territoire de Belfort (en %)

|                            | Urbain       | Rural        |
|----------------------------|--------------|--------------|
| 100% touristique           | 21,7         | 53,1         |
| Touristique                | 25,3         | 10,9         |
| Peu touristique            | 53,1         | 36,0         |
| <b>Ensemble de la zone</b> | <b>100,0</b> | <b>100,0</b> |

Sources : Insee, DADS 2011 et Acoess 2011

Comparée à la région Franche-Comté, la part des emplois peu touristiques est plus forte dans le Territoire de Belfort\*. Ce résultat est dû à l'identité plutôt urbaine du département\*. La part des emplois 100 % touristiques (hébergements notamment) est très importante en zone rurale, du fait des moindres possibilités d'emploi dans les secteurs peu touristiques à vocation plus urbaine (sociétés événementielles, de transport, de location de biens, grandes surfaces...).

chands du département se trouvent dans l'agglomération belfortaine qui concentre par conséquent la majorité des emplois touristiques du département. Le faible nombre d'hébergements en zone rurale s'explique par l'impossibilité de créer des hébergements touristiques sur le site classé du Ballon d'Alsace (à l'exception du secteur du lotissement des Sapins) et par l'absence de pôle touristique majeur dans les autres territoires ruraux.

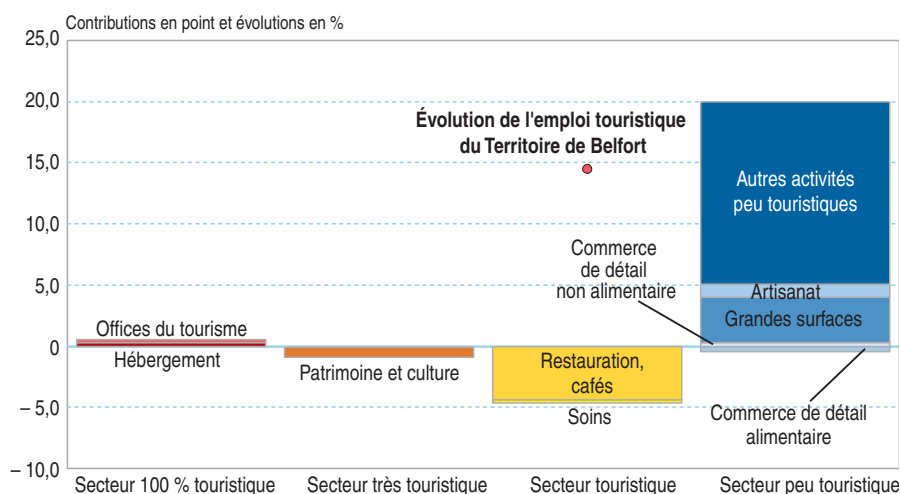
Dans la zone urbaine, le tourisme d'affaires, alimenté par les grands groupes industriels locaux, notamment ceux de la fabrication de matériels de transport et ceux de l'énergie, représente environ 75 % de l'activité du parc hôtelier belfortain et permet à la zone urbaine de réaliser l'un des meilleurs taux d'occupation de la région. Les 25 % restants sont liés au tourisme d'agrément, porté par de grands événements réguliers comme les

Eurockéennes, le Festival International de Musique Universitaire (FIMU), le Festival Entrevues, le Tour de France, le Triathlon, le Semi-marathon du Lion, les événements liés à la Citadelle, et par les visiteurs venus découvrir la ville de Belfort et son patrimoine.

Le Territoire de Belfort\* se distingue des autres départements de la région par une proportion d'emplois élevée dans les grandes surfaces et dans le patrimoine et

\* Le Territoire de Belfort est élargi aux communes de Sewen et Saint-Maurice-sur-Moselle

## Contribution des secteurs à l'évolution de l'emploi touristique dans le Territoire de Belfort entre 2009 et 2011



Note : L'évolution de l'emploi touristique dans le Territoire de Belfort est de 14,4 % entre 2009 et 2011.

Sources : Insee, DADS 2009-2011 et Acoess 2009-2011

nécessitent l'embauche de personnel qui explique probablement ce résultat.

Enfin, les autres activités peu touristiques représentent près de 200 emplois. Elles regroupent des activités variées comme l'événementiel, la location de voiture, le transport touristique et les taxis, mais aussi la location de biens immobiliers non résidentiels (centre de congrès, parc des expositions, location de bureaux et d'espaces commerciaux, etc.).

## Des emplois touristiques en nette progression de 2009 à 2011

Les emplois touristiques progressent de 14,4 % de 2009 à 2011 (en passant de 1 055 emplois à 1 207) contre une augmentation de 3,8 % en Franche-Comté. Cette progression est essentiellement tirée par les activités peu touristiques (cf. encadré) comme les grandes surfaces et les autres activités peu touristiques. Les

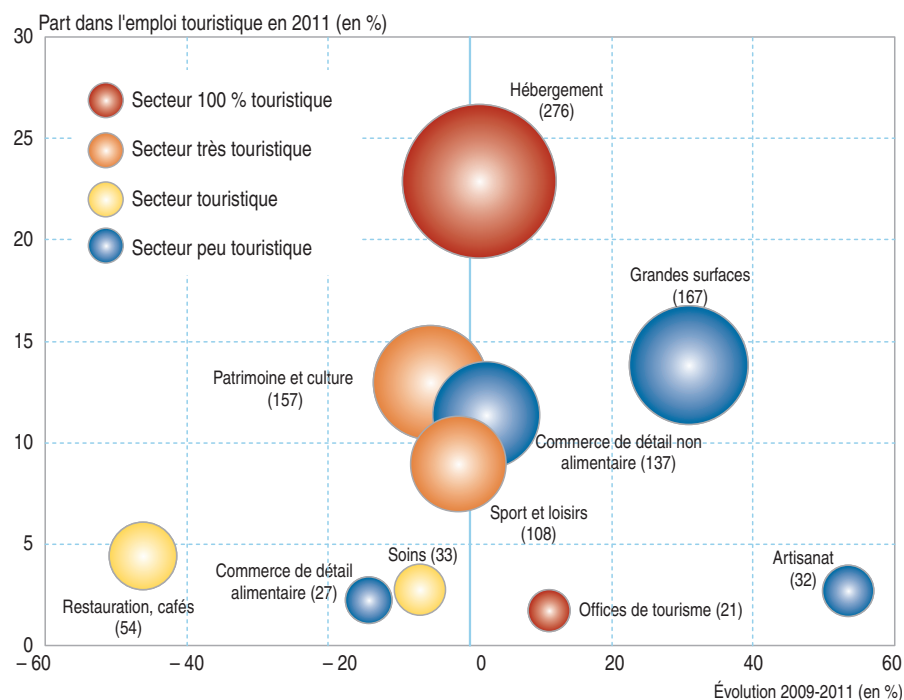
la culture. En effet, la part des emplois touristiques dans les grandes surfaces est la plus élevée de la région avec 13,8 % des emplois touristiques contre 7,0 % en moyenne dans la région. Les clientèles extérieures, qu'elles soient d'affaires ou d'agrément, génèrent 167 emplois touristiques dans les grandes surfaces. Les clientèles d'affaires qui séjournent parfois plusieurs semaines dans les hébergements du Territoire de Belfort (ouvriers en chantier dans les meublés de tourisme ou dans les bungalows des campings, cadres des grands groupes dans les hôtels en mission, séminaire ou en formation) créent une activité supplémentaire pour les grandes surfaces, de même que les frontaliers suisses qui viennent également y consommer, essentiellement dans le secteur de Delle.

Le secteur « Patrimoine et culture » représente 13,0 % d'emploi touristique du Territoire de Belfort\* contre 11,3 % en moyenne en Franche-Comté. Le département se situe ainsi en deuxième position après le département du Doubs. Le secteur du patrimoine et de la culture est particulièrement important grâce à la dimension culturelle et patrimoniale de la

ville de Belfort. Les grandes manifestations belfortaines (FIMU, Eurockéennes et festival Entrevues, sans compter les autres événements plus ponctuels) et les loisirs culturels (cinémas et galeries d'art)

## L'hébergement est prépondérant dans l'évolution de l'emploi touristique

Poids des secteurs en 2011 et évolution 2009-2011



Sources : Insee, DADS 2009-2011 et Acoess 2009-2011

\* Le Territoire de Belfort est élargi aux communes de Sewen et Saint-Maurice-sur-Moselle

autres activités peu touristiques ont considérablement progressé de 2009 à 2011 avec le développement de certaines sociétés événementielles, des autocaristes, et également de la location immobilière dans les grandes zones d'activités (location de bureaux équipés, de salles de réunions et séminaires, services), comptabilisées dans le tourisme d'affaires.

L'emploi dans les grandes surfaces est en nette progression durant la période (+ 31 %). Cette croissance s'explique en partie par l'augmentation de la consommation des frontaliers suisses, favorisée par un taux de change favorable pendant cette période. De plus, dans un contexte économique difficile, les touristes ont pu reporter une partie de leur consommation dans les restaurants vers les grandes surfaces. Ainsi, le secteur de la restauration et des cafés est en baisse de 2009 à 2011. Le contexte de crise pourrait en être la principale raison : la baisse de la consommation globale dans les restaurants implique moins de personnels supplémentaires et d'extras.

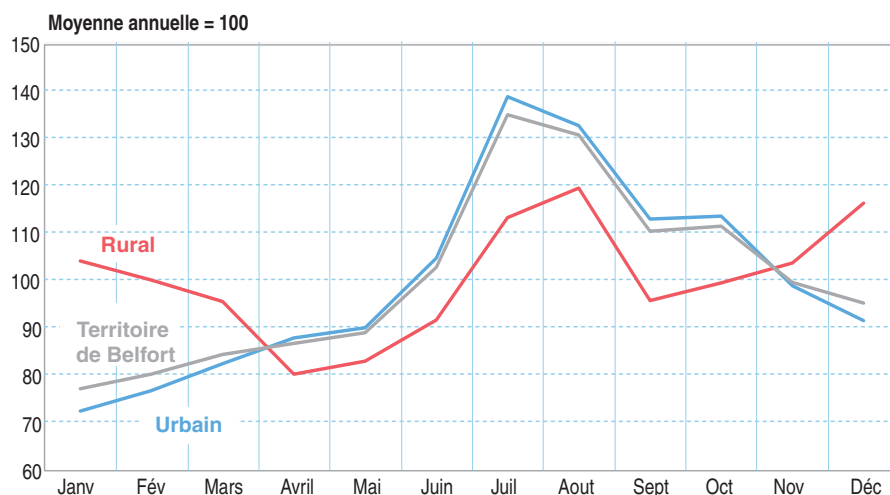
Enfin, parmi les autres principaux pourvoyeurs d'emploi, les secteurs de l'hébergement, de la culture et du patrimoine ou encore des sports et loisirs restent relativement stables.

## La saisonnalité touristique dans le Territoire de Belfort\* : un pic de 1 627 emplois au mois de juillet

La saisonnalité de l'emploi touristique dans le Territoire de Belfort\* est à peine supérieure à la moyenne franc-comtoise. L'ampleur de la saisonnalité, c'est à dire l'amplitude entre le mois le plus important (l'équivalent de 1 627 emplois en juillet) et le mois le plus faible (928 en janvier) s'élève en effet à 1,75 (1,7 en Franche-Comté).

C'est durant l'été que le Territoire de Belfort\* gagne le plus d'emplois, essentiellement grâce à la zone urbaine. En

## Saisonnalité de l'emploi touristique par zone touristique dans le Territoire de Belfort



Sources : Insee, DADS 2011 et Acoess 2011

effet, les quatre mois de juillet à octobre comptent tous plus de 1 100 emplois. Le besoin d'intermittents pour les grands événements (FIMU et Eurockéennes notamment) et de renforts saisonniers dans les cafés-restaurants traduisent en partie cette tendance.

La zone rurale possède une double saisonnalité. Les mois d'hiver bénéficient de l'attractivité des activités liées à la neige dans le Ballon d'Alsace. On note également un afflux en juillet et août, mois les plus importants comme pour la zone urbaine.

## Davantage de temps partiels dans le Territoire de Belfort\*

Les 1 207 emplois générés en 2011 par la venue des touristes dans le Territoire de Belfort élargi aux communes de Sewen et de Saint-Maurice-sur-Moselle représentent 850 emplois en équivalent temps plein (ETP), dont 710 rien que pour la zone urbaine de Belfort (soit plus de 83 %). Comme partout en France, ces emplois touristiques en ETP sont majoritairement féminins : 58,8 %

## Caractéristiques des emplois en équivalent temps plein (ETP) touristiques dans le Territoire de Belfort\*

| Parts en % et âge moyen                                                    | Territoire de Belfort* | Franche-Comté |
|----------------------------------------------------------------------------|------------------------|---------------|
| Part des femmes dans les ETP touristiques                                  | 58,8                   | 56,7          |
| Part des hommes dans les ETP touristiques                                  | 41,2                   | 43,3          |
| Part des temps partiels dans les ETP touristiques                          | 38,7                   | 34,4          |
| Part des temps complets dans les ETP touristiques                          | 61,3                   | 65,6          |
| Part des cadres dans les ETP touristiques                                  | 8,2                    | 7,2           |
| Part des professions intermédiaires dans les ETP touristiques              | 13,3                   | 13,3          |
| Part des employés dans les ETP touristiques                                | 63,0                   | 63,7          |
| Part des ouvriers dans les ETP touristiques                                | 15,5                   | 15,7          |
| Part des autres catégories socioprofessionnelles dans les ETP touristiques | 0,0                    | 0,0           |
| Âge moyen                                                                  | 37,8                   | 37,8          |

Sources : Insee, DADS 2011 et Acoess 2011

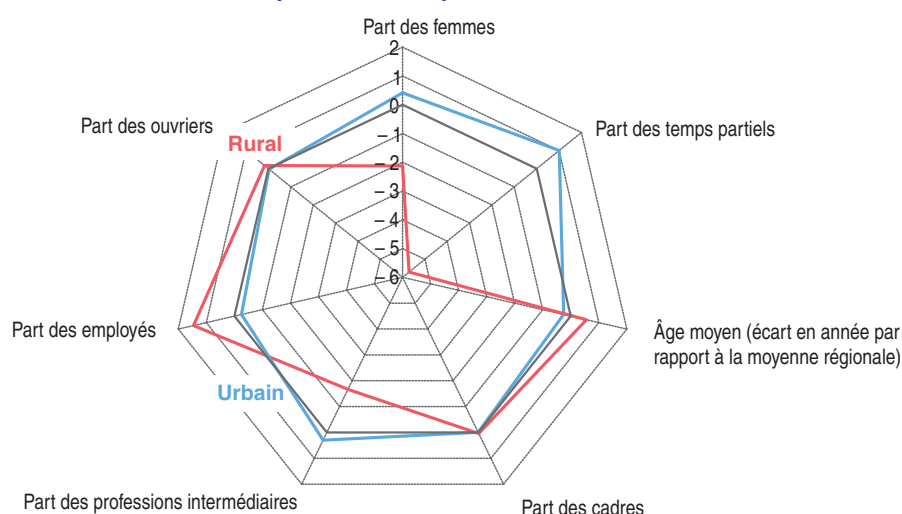
\* Le Territoire de Belfort est élargi aux communes de Sewen et Saint-Maurice-sur-Moselle

des emplois touristiques en ETP sont occupés par des femmes contre 56,7 % en moyenne en Franche-Comté. Cette part est la deuxième plus importante de la région après la Haute-Saône. C'est dans les grandes surfaces que la part des femmes est la plus élevée comme dans les autres départements. Le Territoire de Belfort\* se différencie par une proportion de femmes particulièrement élevée dans la restauration (63,2 % contre 52,8 % en Franche-Comté). Avec 49,1 % contre 37,0 % en Franche-Comté, la part de l'emploi féminin dans les sports et loisirs est, dans le département, presque égale à celle de l'emploi masculin qui prédomine habituellement dans ce secteur. En revanche, la part des femmes est la plus faible de la région dans le secteur du patrimoine et de la culture : 35,6 % des emplois en ETP sont détenus par des femmes contre 52,9 % en moyenne dans la région.

De plus, le Territoire de Belfort\* se distingue par la proportion d'emplois touristiques à temps partiels (en ETP) la plus élevée de la région : 38,7 % contre 34,4 % en moyenne en Franche-Comté. En particulier, les employés des grandes surfaces sont davantage à temps partiel. Ceux-ci représentent, dans les grandes surfaces, 61,4 % des emplois en ETP dans le Territoire de Belfort\* contre seulement 48,5 % en moyenne dans la région. La part des temps partiels est également la plus élevée de tous les départements comtois dans les sports et loisirs et dans l'hébergement (respectivement 49,9 % et 36,5 %).

Compte tenue de l'importance de l'emploi touristique dans l'emploi des grandes surfaces, la proportion de temps partiels est plus élevée en zone urbaine qu'en zone rurale. Enfin, l'âge moyen des personnes employées est de 37,8 ans, comme l'âge moyen régional. ■

## Caractéristiques des emplois en équivalent temps plein dans les espaces touristiques du Territoire de Belfort



Note : La part des femmes dans les emplois touristiques en ETP de la zone rurale est inférieure de 2,1 points à celle du Territoire de Belfort\* et s'élève à 56,6 %.

Sources : Insee, DADS 2011 et Acof 2011

## Définitions

- **Emploi en équivalent temps plein** : nombre total d'heures travaillées divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps.
- **Emploi salarié et non salarié** : par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente. Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

## Sources

Les sources utilisées pour estimer l'emploi lié au tourisme sont :

- Les **déclarations annuelles de données sociales (DADS)** de 2009 et 2011 pour l'emploi salarié. Les DADS sont des documents administratifs obligatoires pour toutes les entreprises employant des salariés, elles précisent les postes occupés et les données d'état civil de chaque personne employée. Les DADS couvrent l'ensemble des salariés des entreprises situées en France à l'exception des salariés de la Fonction Publique d'État, de l'agriculture et des services domestiques.
- Les données **Acof (Agence centrale des organismes de sécurité sociale)** de 2009 et 2011 de la caisse nationale des Urssaf, permettent d'estimer l'emploi non salarié lié au tourisme sur ces deux années. Cette source collecte les cotisations sociales et les contributions sociales (CSG-CRDS) reposant sur les rémunérations.

\* Le Territoire de Belfort est élargi aux communes de Sewen et Saint-Maurice-sur-Moselle



## Chiffres clés

- 7 000 emplois touristiques en moyenne sur l'année 2011 dans les Montagnes du Jura,
- Soit 5 740 emplois en équivalent temps plein.
- 4,2 % de l'emploi total de la zone Montagnes du Jura.
- Un pic saisonnier de près de 9 000 emplois en juillet.
- 39,5 % des emplois touristiques sont dans les hébergements, plus gros pourvoyeur d'emplois.

Dans les Montagnes du Jura, 7 000 emplois sont directement générés par la fréquentation touristique en 2011, soit 4,2 % de l'emploi total de la zone. Les emplois touristiques (salariés ou non) sont directement liés à la présence de visiteurs, soit au travers de secteurs exclusivement touristiques (hôtels, campings), soit au travers de secteurs répondant à la demande de la population résidente mais qui peuvent connaître un surplus d'activité lié à la présence de touristes (restauration, supermarché, etc.). Par ailleurs, les emplois étudiés se mesurent en nombre de personnes travaillant dans les activités liées à la venue de touristes. Ramenés au nombre d'heures travaillées, ces emplois sont convertis en équivalent temps plein pour permettre l'analyse des caractéristiques socio-économiques des personnes travaillant dans le domaine touristique. En outre, les emplois liés au tourisme gérés par les collectivités territoriales (emplois dans certains hébergements, musées, associations et offices de tourisme) ne sont pas pris en compte par la méthode d'évaluation, aboutissant ainsi à une légère sous-évaluation du nombre réel de postes touristiques.

En 2002 les départements de l'Ain, du Doubs, du Jura, les Régions Franche-Comté et Rhône-Alpes, avec l'appui

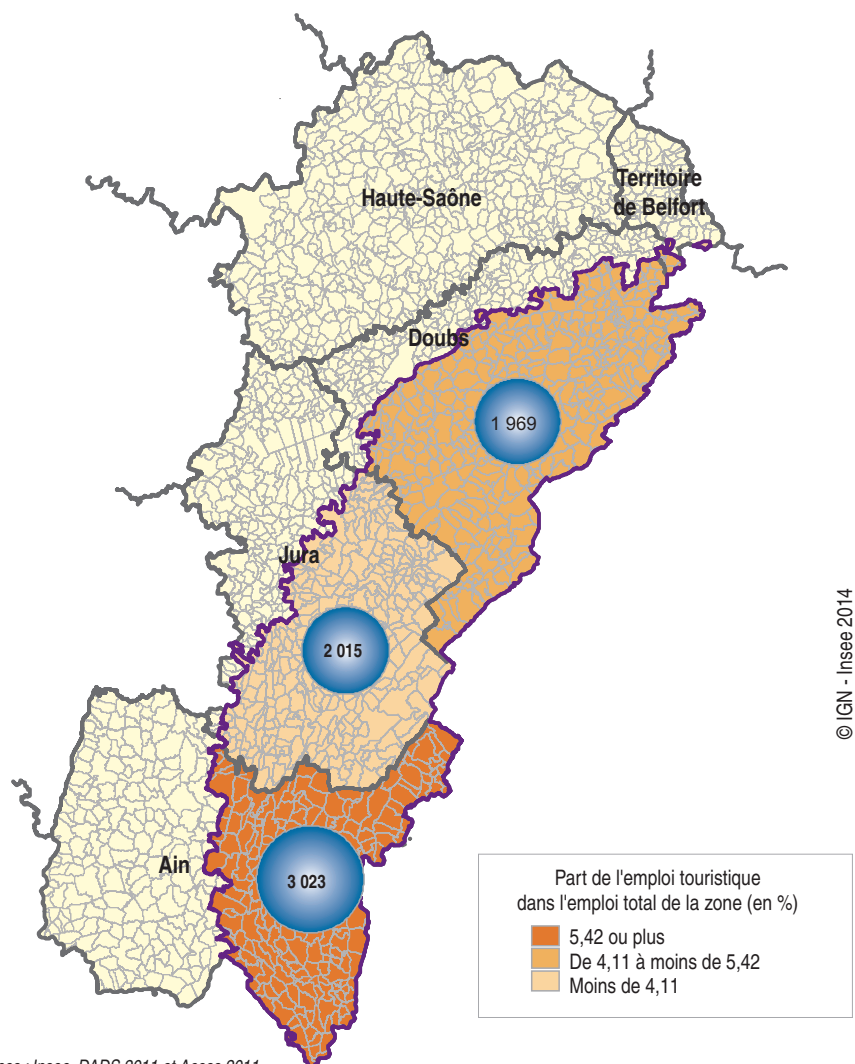
de l'Europe et de l'État, ont décidé de se fédérer au sein d'un collectif « Montagnes du Jura ». Les Montagnes du Jura comprennent 902 communes et couvrent une superficie totale de 9 860 km<sup>2</sup> pour 526 000 habitants. L'objectif de départ était de créer une « nouvelle » marque de destination de tourisme en France, en s'appuyant sur une masse suffisante pour compter, peser et jouer sur l'échiquier des destinations « Montagnes » françaises et européennes, grâce aux très nombreux atouts des territoires partenaires. En dix ans, le collectif Montagnes du Jura s'est affranchi du découpage

administratif pour valoriser le massif jurassien dans son ensemble. En effet, les Montagnes du Jura constituent désormais une destination touristique à part entière en France, au même titre que les Alpes, les Pyrénées, le Massif Central ou les Vosges.

Contrairement à d'autres massifs où une grande partie de la population est concentrée dans des communes urbaines, le Jura, ne comprenant pas de villes importantes, est essentiellement rural.

Les Montagnes du Jura sont un des piliers de l'attractivité touristique de la région Franche-Comté au même

## Les emplois liés à la venue de touristes dans les zones touristiques des Montagnes du Jura (volumes et parts)





## L'emploi touristique dans les zones des Montagnes du Jura

|                                                                        | Partie de l'Ain | Partie du Doubs <sup>1</sup> | Partie du Jura | Montagnes du Jura | Massif des Vosges |
|------------------------------------------------------------------------|-----------------|------------------------------|----------------|-------------------|-------------------|
| Emploi touristique (en volume)                                         | 3 023           | 1 969                        | 2 015          | 7 007             | 10 155            |
| Part de la zone dans l'emploi touristique des Montagnes du Jura (en %) | 43,1            | 28,1                         | 28,7           | 100,0             | -                 |
| Part de l'emploi touristique dans l'emploi total de la zone (en %)     | 4,1             | 3,5                          | 5,4            | 4,2               | 5,7               |
| Part des non salariés dans l'emploi touristique de la zone (en %)      | 17,4            | 21,4                         | 25,3           | 20,5              | 19,4              |

Sources : Insee, DADS 2011 et Acoiss 2011

titre que les principales agglomérations et les grands itinéraires sillonnant la région (Grande Traversée du Jura, EuroVelo 6...). Dans cette étude, les Montagnes du Jura sont comparées au massif des Vosges. Ces deux ensembles se ressemblent par leur configuration géographique (zone de moyenne montagne) et leur offre touristique. De plus, une partie du massif des Vosges se situe en région Franche-Comté et bénéficie également de la politique touristique de la Région.

### 43 % de l'emploi touristique des Montagnes du Jura situé dans l'Ain

Avec 7 000 emplois liés directement à la fréquentation touristique, la part d'emploi lié au tourisme dans les Montagnes du Jura est plus faible que dans le massif des Vosges (respectivement 4,2 % et 5,7 % des emplois). Dans le massif des Vosges, le tourisme génère au total 10 155 emplois en moyenne sur l'année. Ces chiffres plus élevés pour le massif des Vosges s'expliquent en grande partie par une offre d'hébergements touristiques supérieure (205 600 lits touristiques dans le massif des Vosges contre 199 100 lits dans les Montagnes du Jura en 2011). En 2011, en moyenne annuelle, 43,1 % de l'emploi touristique des Montagnes du Jura est situé dans la partie de l'Ain. Ceci représente au total 3 023 emplois en moyenne sur l'année. En effet, même si seulement 35 % des lits touristiques des Montagnes

du Jura sont situés dans l'Ain, ce département regroupe près de la moitié des lits dans l'hôtellerie et 93 % des lits en résidences de tourisme qui sont les secteurs d'hébergement les plus générateurs d'emploi. Le département du Jura compte pour 28,7 % du total (soit 2 015 emplois) et le département du Doubs<sup>1</sup> pour 28,1 % du total (soit 1 969 emplois).

Cependant, c'est dans le Jura que la part des emplois liés à la présence des touristes est la plus importante (5,4 %), de 1,2 point supérieure à la moyenne des Montagnes du Jura (4,2 %). Dans la partie de l'Ain, cette part est de 4,1 %. Elle est de 3,5 % dans celle du Doubs<sup>1</sup>. Le caractère plus urbanisé et peuplé des départements du Doubs<sup>1</sup> et de l'Ain contribue à limiter la part de l'emploi touristique dans ces territoires. À l'inverse, le Jura est plus « rural ».

La part des non salariés est de 20,5 % dans les Montagnes du Jura. La différence avec le massif des Vosges est peu importante (19,4 %). La part des non salariés est également plus élevée dans le département du Jura, avec 25,3 % du total, soit près de cinq points de plus que la moyenne des Montagnes du Jura. C'est dans l'Ain que la part de non salariés est la plus faible avec 17,4 %. Les zones de l'agglomération de Genève et du pays de Gex présentent en effet une offre hôtelière plus importante d'établissements de chaîne, et qui emploient généralement moins de non salariés que les établissements indépendants de plus petite taille.

### Les Montagnes du Jura davantage tournées vers les sports et loisirs et le commerce que le massif des Vosges

Dans les hébergements des Montagnes du Jura, 2 770 emplois sont liés à la présence de touristes, c'est-à-dire la totalité de l'emploi du secteur (cf. encadré). L'hébergement est le secteur le plus important de l'emploi touristique des Montagnes du Jura, avec 39,5 % du total. Dans le massif des Vosges, ce taux est supérieur de 10 points (49,5 %) en raison d'une offre hôtelière plus nombreuse.

Si le secteur de l'hébergement reste le premier secteur pourvoyeur d'emploi pour le tourisme dans toutes les zones des Montagnes du Jura, sa part varie de 32,5 % dans la partie de l'Ain à 45,0 % dans celle du Jura. Cette dernière propose en effet une offre importante en campings et en hébergements collectifs, qui sont fortement créateurs d'emplois, souvent saisonniers. Dans l'Ain, la forte part de l'activité « sports et loisirs » contribue à baisser la part des hébergements.

Dans les trois départements de la zone Montagnes du Jura, les « sports et loisirs » sont le deuxième secteur pourvoyeur d'emplois touristiques : 18,1 % des emplois. La présence des stations classées de Métabief (Doubs), Les Rousses (Jura) et Monts Jura (Ain), crée de nombreux emplois liés aux activités de neige : remontées mécaniques, location et vente d'équipements, encadrement des skieurs, qualité et sûreté des pistes...

<sup>1</sup> : Par souci de simplification, les six communes du Territoire de Belfort situées dans les Montagnes du Jura ont été regroupées avec le département du Doubs. Ainsi, dans cette fiche, le Doubs recouvre les communes du Doubs et les six communes du Territoire de Belfort appartenant aux Montagnes du Jura.

# L'emploi lié au tourisme dans les Montagnes du Jura

## Répartition des emplois liés au tourisme en 2011 selon le secteur d'activité dans les zones touristiques des Montagnes du Jura (en %)

| Secteur d'activité et touristicité                   | Partie de l'Ain | Partie du Doubs <sup>1</sup> | Partie du Jura | Montagnes du Jura | Massif des Vosges |
|------------------------------------------------------|-----------------|------------------------------|----------------|-------------------|-------------------|
| Hébergement (100 % touristique)                      | 32,5            | 44,7                         | 45,0           | 39,5              | 49,5              |
| Offices de tourisme (100 % touristique)              | 1,7             | 2,3                          | 2,4            | 2,1               | 1,4               |
| Sport et loisirs (très touristique*)                 | 22,3            | 11,7                         | 18,2           | 18,1              | 10,7              |
| Patrimoine et culture (très touristique*)            | 3,1             | 6,8                          | 3,7            | 4,3               | 4,3               |
| Restauration, cafés (touristique)                    | 10,7            | 7,9                          | 13,1           | 10,6              | 19,4              |
| Soins (touristique)                                  | 3,2             | 1,5                          | 0,9            | 2,1               | 1,8               |
| Commerce de détail alimentaire (peu touristique)     | 2,5             | 2,3                          | 1,2            | 2,1               | 1,8               |
| Commerce de détail non alimentaire (peu touristique) | 9,4             | 7,5                          | 4,7            | 7,5               | 4,1               |
| Grandes surfaces (peu touristique)                   | 6,8             | 5,7                          | 4,3            | 5,8               | 2,8               |
| Artisanat (peu touristique)                          | 1,9             | 3,3                          | 3,3            | 2,7               | 1,8               |
| Autres activités (peu touristique)                   | 5,8             | 6,3                          | 3,2            | 5,2               | 2,5               |
| <b>Total</b>                                         | <b>100,0</b>    | <b>100,0</b>                 | <b>100,0</b>   | <b>100,0</b>      | <b>100,0</b>      |

\* : Les secteurs « Sports et loisirs » et « Patrimoine et culture » sont classés dans « très touristique » car ils contiennent des activités à la fois « 100 % touristique » et « touristique »  
Sources : Insee, DADS 2011 et Acoess 2011

### La touristicité des activités

La méthode d'estimation de l'emploi touristique a été profondément revue en 2014 afin notamment d'y intégrer les emplois non salariés et de mieux prendre en compte la saisonnalité de l'emploi. De ce fait, les données qui en sont issues ne sont pas comparables à celles précédemment publiées.

Cette nouvelle méthode aboutit à un nouveau classement des activités selon trois degrés de touristicité et exclut la majorité des moyens de transport et des agences de voyage :

- dans les activités 100 % touristiques, celles qui n'existeraient pas sans la présence des touristes (ex : hôtels, téléphériques et remontées mécaniques, musées, offices de tourisme...), tout l'emploi est considéré comme touristique ;
- dans les activités touristiques (restauration, taxis, casinos, débits de boisson...) et les activités peu touristiques (commerce de détail, artisanat, coiffure...), seule une partie de l'emploi résulte de la venue des touristes dans la zone. L'emploi lié au tourisme résulte de la différence entre l'emploi total de la zone et celui destiné à la population résidente.

### Évolution de l'emploi touristique dans les Montagnes du Jura selon la touristicité des activités

|                   | Effectifs dans l'emploi touristique en 2011 | Part dans l'emploi touristique en 2011 (en %) | Évolution 2009 - 2011 (en %) |
|-------------------|---------------------------------------------|-----------------------------------------------|------------------------------|
| 100 % touristique | 3 293                                       | 47,0                                          | - 2,4                        |
| Touristique       | 2 044                                       | 29,2                                          | + 13,4                       |
| Peu touristique   | 1 670                                       | 23,8                                          | + 3,9                        |
| <b>Ensemble</b>   | <b>7 007</b>                                | <b>100,0</b>                                  | <b>+ 3,3</b>                 |

Sources : Insee, DADS 2009-2011 et Acoess 2009-2011

### Dans la partie de l'Ain des Montagnes du Jura, les emplois liés à la venue de touristes sont sous-représentés dans les activités 100 % touristiques (en %)

|                            | Partie de l'Ain | Partie du Doubs <sup>1</sup> | Partie du Jura |
|----------------------------|-----------------|------------------------------|----------------|
| 100% touristique           | 38,3            | 53,2                         | 54,0           |
| Touristique                | 34,3            | 22,3                         | 28,3           |
| Peu touristique            | 27,4            | 24,6                         | 17,7           |
| <b>Ensemble de la zone</b> | <b>100,0</b>    | <b>100,0</b>                 | <b>100,0</b>   |

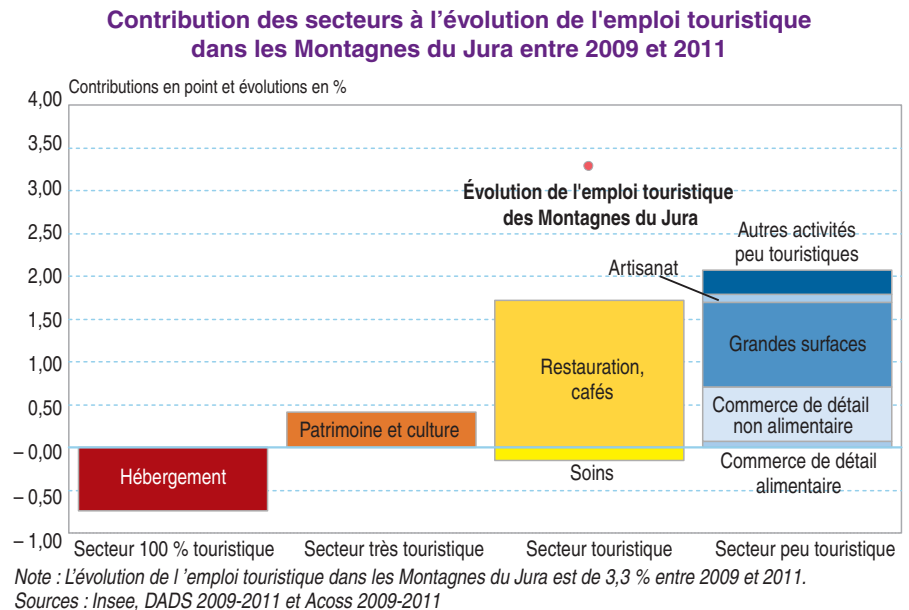
Sources : Insee, DADS 2011 et Acoess 2011

Dans le département de l'Ain, la part de l'emploi dans les secteurs 100 % touristiques est la moins élevée (38,3 %), près de 9 points en dessous de la moyenne des Montagnes du Jura. Elle s'élève à 53,2 % dans le département du Doubs<sup>1</sup> et à 54,0 % dans le département du Jura.

La part du secteur « sports et loisirs » est nettement plus élevée dans les Montagnes du Jura que dans le massif des Vosges où elle atteint 10,7 %. Cet écart s'explique notamment par un nombre de remontées mécaniques plus important dans les Montagnes du Jura que dans le massif des Vosges : 207 remontées contre 164. Par ailleurs, concernant le ski nordique les journées skieurs y sont quatre fois plus élevées (environ 400 000 contre 100 000).

La part la plus importante se situe dans l'Ain (22,3 %), en raison de l'importance des activités liées à la neige et au golf. Elle est la plus faible dans le Doubs<sup>1</sup> (11,7 %) en lien avec le caractère plus urbain de la zone plutôt orientée vers le patrimoine et la culture.

Le troisième secteur concerne la restauration et les cafés : 10,6 % des emplois touristiques dans les Montagnes du Jura. Ce secteur atteint 19,4 % dans le massif des Vosges où le tourisme lié à l'activité viticole et aux marchés de Noël est particulièrement important dans le piémont alsacien viticole. La part des emplois liés au tourisme dans ce secteur varie de 7,9 % dans la partie du Doubs<sup>1</sup> à 13,1 % dans celle du Jura. La part plus importante mesurée pour la restauration dans



le département du Jura est liée à une offre importante en restauration sur la zone. Les Montagnes du Jura se distinguent également du massif des Vosges concernant la part du commerce de détail et des grandes surfaces en raison de leur situation géographique privilégiée avec la Suisse (respectivement 15,4 % contre 8,7 % des emplois touristiques). En particulier, dans la partie de l'Ain, les commerces de détail et grandes surfaces représentent 18,7 % de l'emploi touristique en raison d'un effet

frontalier avec la Suisse plus marqué que pour les autres départements.

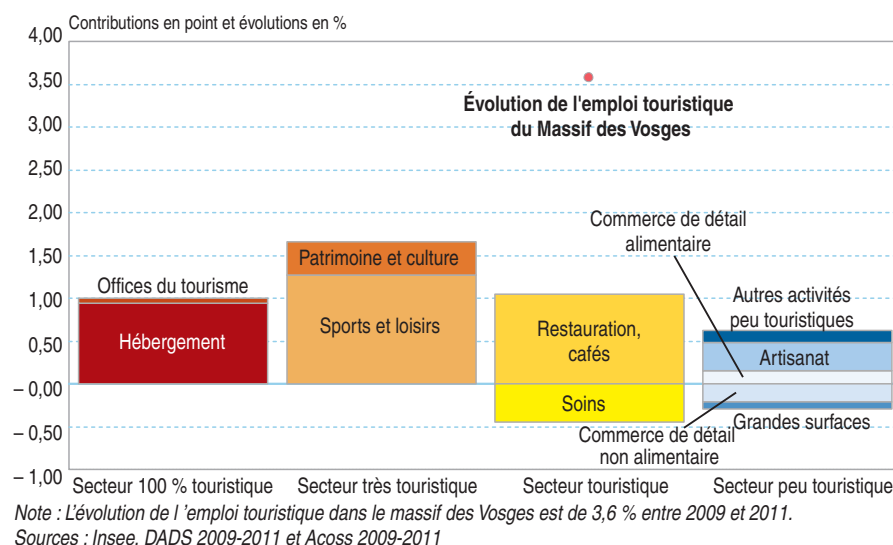
## Les emplois touristiques progressent de 3,3 % dans les Montagnes du Jura

Entre 2009 et 2011, plus de 220 emplois liés au tourisme sont créés dans les Montagnes du Jura, soit une hausse de 3,3 % contre 3,6 % dans le massif des Vosges.

Bien que ces progressions soient proches la structure de l'évolution est différente : la hausse des emplois touristiques dans les Montagnes du Jura est principalement tirée par les secteurs touristiques et peu touristiques tandis que celle enregistrée dans le massif des Vosges est soutenue par les secteurs 100 % touristiques et très touristiques (cf. encadré).

Dans les Montagnes du Jura, la restauration et les cafés est le secteur qui a le plus contribué à cette augmentation avec un apport de 117 emplois en deux ans. Les grandes surfaces (+ 67 emplois) et les commerces de détail (+ 48 emplois) ont également fortement progressé bénéficiant notamment de la proximité avec la Suisse et d'un taux de change particulièrement favorable

## Contribution des secteurs à l'évolution de l'emploi touristique dans le massif des Vosges entre 2009 et 2011



pour les Suisses sur cette période. En revanche, l'hébergement a perdu plus de 50 emplois, l'offre régionale, en particulier hôtelière étant en recul régulier depuis plusieurs années.

Dans le massif des Vosges, les sports et loisirs, l'hébergement et la restauration ont fortement progressé (+ 321 emplois pour ces trois secteurs réunis), alors qu'à l'inverse, le secteur des soins est plus en difficulté (- 44 emplois).

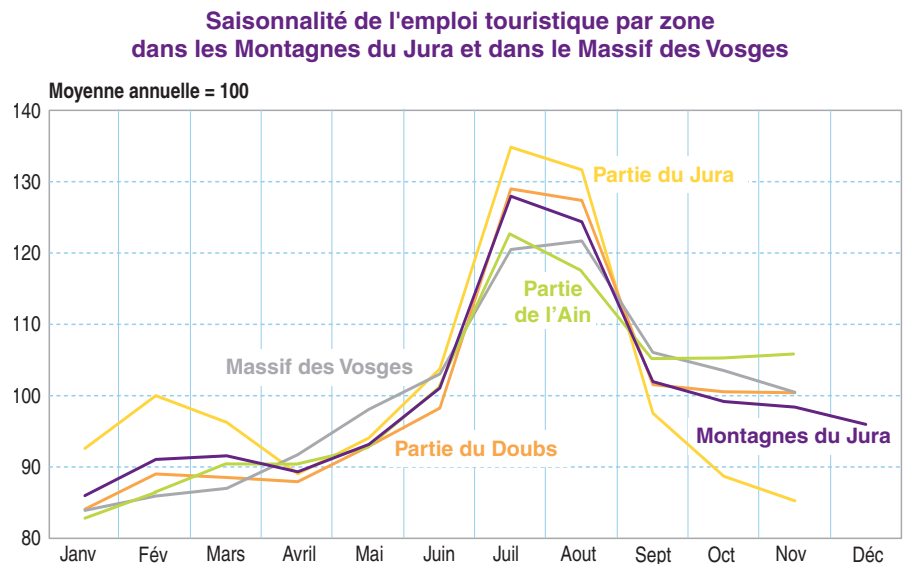
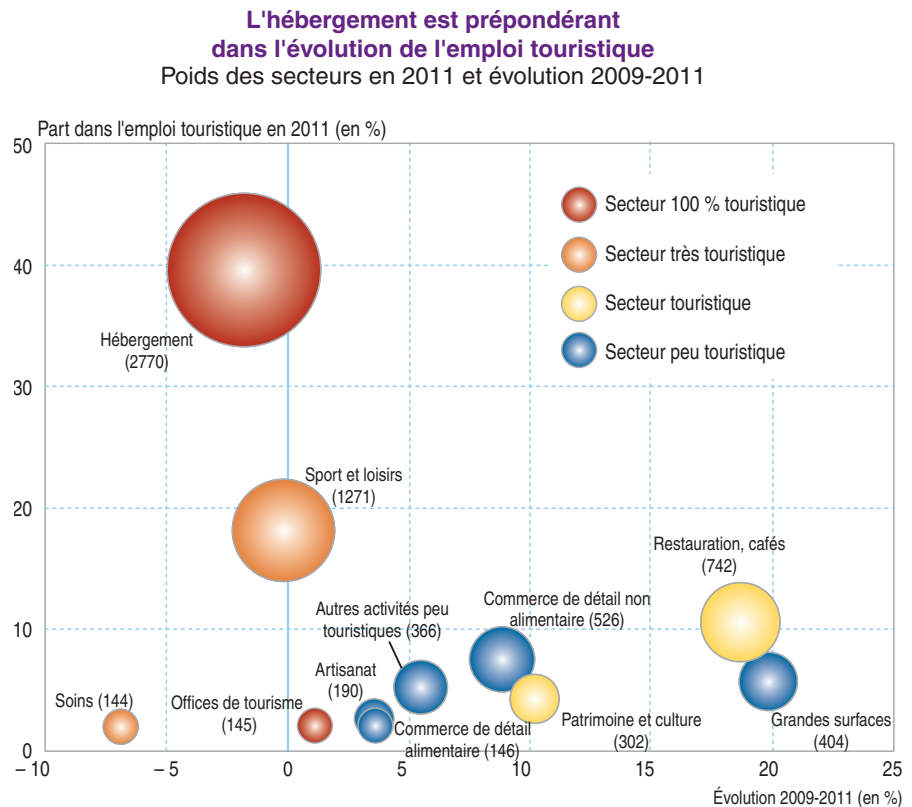
C'est dans la partie de l'Ain que l'emploi touristique a le plus progressé entre 2009 et 2011 (+ 7 %), soit près de 200 emplois supplémentaires. La proximité de l'agglomération genevoise favorise le développement de l'emploi dans l'hébergement (+ 86 emplois), la restauration (+ 57 emplois) et le commerce de détail non alimentaire (+ 53 emplois).

Dans la partie du Doubs<sup>1</sup>, l'emploi touristique progresse de 2,3 % tiré notamment par le secteur du patrimoine et de la culture (+ 21 emplois) et celui des grandes surfaces bénéficiant de la proximité avec la Suisse (+ 15 emplois). Le secteur de l'hébergement perd des emplois (- 33 emplois), souffrant du manque de rentabilité de certains établissements et de la transformation de certaines structures en immobilier locatif non touristique.

Dans la partie du Jura, l'emploi touristique diminue en revanche de 0,9 % entre 2009 et 2011. Alors que le secteur de la restauration progresse (+ 54 emplois), l'hébergement entraîne l'ensemble de l'emploi touristique à la baisse (- 104 emplois).

## Seule la partie du Jura bénéficie d'une double saisonnalité

Comme dans tous les types d'espaces, l'emploi touristique augmente au cours de l'été dans les Montagnes du Jura. Le nombre d'emplois lié à la fréquentation touristique varie de 6 025 en janvier à 8 966 en juillet. La saisonnalité de l'emploi touristique dans



les Montagnes du Jura est plus marquée que pour le massif des Vosges tant en hiver qu'en été.

Lors de la haute saison d'été, l'emploi augmente de 26,2 % par rapport à la moyenne annuelle dans les Montagnes du

Jura, contre + 21,1 % dans le massif des Vosges.

En hiver, l'emploi dans les Montagnes du Jura laisse apparaître une petite bosse en février et mars bien que l'emploi moyen en hiver soit inférieur de 9,2 % à la



## Caractéristiques des emplois en équivalent temps plein (ETP) touristiques dans les Montagnes du Jura et le Massif des Vosges

| Parts (en %) et âge moyen                                                  | Montagnes du Jura | Massif des Vosges |
|----------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Part des femmes dans les ETP touristiques                                  | 53,0              | 57,2              |
| Part des hommes dans les ETP touristiques                                  | 47,0              | 42,8              |
| Part des temps partiels dans les ETP touristiques                          | 28,1              | 29,9              |
| Part des temps complets dans les ETP touristiques                          | 71,9              | 70,1              |
| Part des cadres dans les ETP touristiques                                  | 7,0               | 6,4               |
| Part des professions intermédiaires dans les ETP touristiques              | 12,2              | 8,9               |
| Part des employés dans les ETP touristiques                                | 64,8              | 69,0              |
| Part des ouvriers dans les ETP touristiques                                | 15,9              | 15,6              |
| Part des autres catégories socioprofessionnelles dans les ETP touristiques | 0,1               | 0,2               |
| Âge moyen                                                                  | 37,5              | 38,6              |

Sources : Insee, DADS 2011 et Acoess 2011

ristiques dans les Montagnes du Jura (29,9 % dans le massif des Vosges). Il existe des différences selon les zones des Montagnes du Jura. La partie située dans le Doubs<sup>1</sup> a le taux d'emplois à temps partiel la plus élevée (31,1 %) tandis qu'elle est la plus faible dans la partie de l'Ain (26,8 %).

Selon les secteurs d'activité, les emplois à temps partiel représentent entre 43,8 % des ETP dans les grandes surfaces, et 16,5 % dans les offices de tourisme pour les Montagnes du Jura. Dans le massif des Vosges, la tendance est globalement identique, avec quelques différences sectorielles comme dans le secteur des soins (35,2 % de temps partiel dans le massif des Vosges, contre 27,7 % dans les Montagnes du Jura). À l'inverse, l'emploi à temps partiel dans le patrimoine et la culture est plus fréquent dans les Montagnes du Jura (41,3 % de temps partiel, contre 31,2 % dans le massif des Vosges).

Dans les Montagnes du Jura, l'âge moyen des personnes en emploi dans le tourisme s'élève à 37,5 ans avec un maximum dans le département du Jura à 39 ans et un minimum dans l'Ain à 36,7 ans. Dans le massif des Vosges, il est de 38,6 ans. ■

moyenne annuelle. Dans les Vosges, cette bosse n'apparaît pas en hiver et l'emploi moyen en hiver est inférieur de 10,7 % à la moyenne annuelle.

Cette double saisonnalité est particulièrement visible dans la partie du Jura, avec un niveau d'emploi qui atteint la moyenne annuelle en février (et une moyenne hivernale inférieure de seulement 1,9 % à la moyenne annuelle). Elle est beaucoup moins visible dans le Doubs<sup>1</sup>, et absente dans l'Ain. Dans le même temps, l'ampleur de la saisonnalité est très élevée dans le Jura, puisqu'elle atteint 1,58 (rapport du nombre d'emplois entre le mois le plus élevé et le mois le moins élevé).

## 71,9 % d'emplois à temps plein dans les Montagnes du Jura

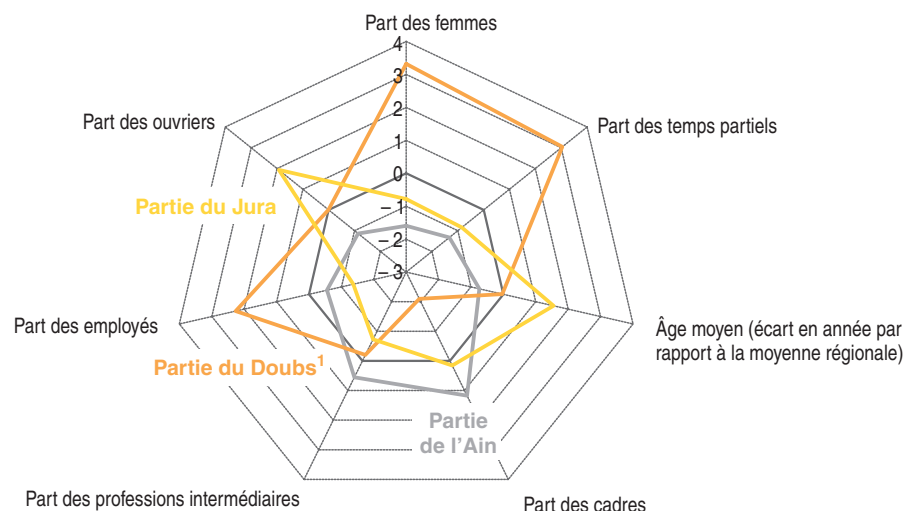
Les 7 007 emplois touristiques en moyenne en 2011 dans les Montagnes du Jura représentent 5 740 emplois en équivalent temps plein (ETP).

L'emploi touristique est en majorité féminin, dans toutes les zones. La part des femmes (en ETP) s'élève à 53 % dans les Montagnes du Jura. Les hommes sont en revanche majoritaires dans les secteurs tels que les sports et loisirs, l'artisanat et la restauration.

Dans le massif des Vosges, l'emploi est encore plus féminisé avec 57,2 % de femmes (en ETP) avec des taux plus élevés que dans les Montagnes du Jura dans une majorité de secteurs (hébergement, restauration, commerces de détail et grandes surfaces...).

Comme dans tous les secteurs d'activité, la majorité des emplois sont des temps complets. Les temps partiels représentent 28,1 % des emplois tou-

## Caractéristiques des emplois en équivalent temps plein dans les espaces touristiques des Montagnes du Jura



Note : La part des femmes dans les emplois touristiques en ETP de la partie du Doubs<sup>1</sup> est supérieure de 3,3 points à celle des montagnes du Jura et s'élève à 56,3 %.

Sources : Insee, DADS 2011 et Acoess 2011

## Sources

Les sources utilisées pour estimer l'emploi lié au tourisme sont :

- **les déclarations annuelles de données sociales (DADS)** de 2009 et 2011 pour l'emploi salarié. Les DADS sont des documents administratifs obligatoires pour toutes les entreprises employant des salariés, elles précisent les postes occupés et les données d'état civil de chaque personne employée. Les DADS couvrent l'ensemble des salariés des entreprises situées en France à l'exception des salariés de la Fonction Publique d'État, de l'agriculture et des services domestiques.
- **les données Acoiss (Agence centrale des organismes de sécurité sociale)** de 2009 et 2011 de la caisse nationale des Urssaf, permettent d'estimer l'emploi non salarié lié au tourisme sur ces deux années. Cette source collecte les cotisations sociales et les contributions sociales (CSG-CRDS) reposant sur les rémunérations.

## Définitions

- **Emploi en équivalent temps plein** : nombre total d'heures travaillées divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps.
- **Emploi salarié et non salarié** : par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente. Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

## Pour en savoir plus

- <http://observatoire.franche-comte.org>
- <http://www.insee.fr>

## Bibliographie

- É. Vivas, « Les emplois directement liés au tourisme représentent 2,6 % de l'emploi franc-comtois en 2011 », Insee Franche-Comté, L'essentiel N° 153, avril 2014







# Insee Dossier

L'Insee de Franche-Comté et le Comité régional du tourisme ainsi que les Comités départementaux du tourisme se sont associés pour réaliser un dossier sur l'emploi lié au tourisme dans la région et au sein des départements comtois. En Franche-Comté, 10 950 emplois sont directement liés à la fréquentation touristique en 2011. Ils représentent 2,6 % de l'emploi total de la région. La part de l'emploi lié au tourisme n'est pas homogène au sein de la Franche-Comté, s'échelonnant de 1,9 % en Haute-Saône à 3,5 % dans le Jura. Au sein des départements, le découpage par zone touristique permet d'aborder la structuration de l'emploi touristique au travers des activités proposées dans ces zones. La zone « Montagnes du Jura » est également étudiée dans ce dossier.

